

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 29 janvier 2025 / 29 rajab 1446 - N° 3752 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président du Mouvement El Bina

P. 24

ALGÉRIE - ETATS UNIS

M. Attaf reçoit un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain

P. 24

ALGÉRIE - QATAR

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie

P. 24

TRAITEMENTS RÉSERVÉS AUX ALGÉRIENS AUX AÉROPORTS DE PARIS **M. Chaib convoque l'ambassadeur de France en Algérie**



Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier la "ferme protestation" du gouvernement algérien suite aux traitements "provocateurs" réservés à des ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. P. 3

FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA se dote d'une nouvelle agence à Alger

P. 6

JUSTICE

Adrar : améliorer les conditions d'accueil des citoyens dans les structures du secteur de la justice (ministre)

P. 4

TISSEMSILT

Lancement de la campagne nationale de recensement du produit national 2025 sous le slogan: "un recensement complet pour construire une économie intégrée"

Par Abed Meghit

P. 8

SANTÉ

FIÈVRE DE L'ENFANT
Les bons gestes

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS MISE À JOUR DE LA 12^e J
MCA - JSS
AUJOURD'HUI À 17 H 00 AU STADE DU 5-JUILLET
Le titre du champion d'automne passe par la JSS

Par F. Yanis

P. 21



TÉMOIGNE DE LA RÉSILIENCE DES SAHRAOIS PAR LA CULTURE
Documentaire sur la chanteuse sahraouie "Mariem Hassan"

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Constantine : un réseau criminel international de trafic de voitures démantelé et 16 véhicules saisis

P. 2

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, lundi, une réunion du bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen de plusieurs questions relatives au fonctionnement de cette institution législative, indique un communiqué de l'APN. La réunion a débuté par la poursuite de l'exposé sur les ressources humaines de l'APN, avant de passer à l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du bureau de l'Assemblée et de soumettre celles qui remplissent les conditions légales au Gouvernement", a précisé le communiqué.

Bureau a également examiné "une demande soumise par la Commission des transports et des télécommunications en vue d'organiser une mission d'information, avant de clôturer la réunion par l'audition d'un député présentant une proposition de loi".

**NUMÉRISATION
Djamaâ El-Djazaïr annonce le lancement de sa Newsletter**

La Direction de l'information, de l'édition, de la documentation et de l'informatique du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr, a lancé le service Newsletter sur son site web, dans le cadre du renforcement de la communication avec les parties intéressées par les activités de cet édifice religieux, indique, lundi, un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr.

Ce nouveau service vise à "fournir une information fiable sur tous les événements religieux, intellectuels et scientifiques de Djamaâ El-Djazaïr en plus de l'actualités et des annonces importantes", précise la même source.

Le Newsletter offre "une couverture complète de toutes les activités et manifestations organisées au sein de Djamaâ El-Djazaïr, y compris les conférences, les colloques, les Dourouss, et les occasions religieuses spéciales (avec accès au service vidéo), en plus de l'actualité et des annonces importantes, publiées par le rectorat et les différentes structures".

Ce service s'inscrit dans le cadre "des efforts de l'administration de Djamaâ El-Djazaïr visant à offrir aux intéressés un accès rapide et facile à l'information", ajoute le communiqué.

Les personnes désirant bénéficier de ce service peuvent s'abonner au service Newsletter de Djamaâ El-Djazaïr via le site électronique suivant le lien: <https://eldjamaa.dz/newsletter>.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Constantine : un réseau criminel international de trafic de voitures démantelé et 16 véhicules saisis (Sûreté de wilaya)**

Les éléments du service régional de lutte contre le crime organisé (région Est) à Constantine viennent de démanteler un réseau international organisé, spécialisé dans le trafic de voitures, dont l'activité prend naissance dans des pays étrangers pour s'étendre à plusieurs wilayas du pays, saisis dans la foulée 16 véhicules, a-t-on appris mardi auprès des services de communication de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée sur le terrain à la suite d'un travail d'investigation intense qui a permis aux enquêteurs de découvrir la méthode utilisée par ce réseau criminel international, avant d'identifier et d'arrêter, en coordination avec la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, 25 de ses membres et de saisir 16 véhicules objets de contrebande, a-t-on ajouté de même source.

L'action policière a également permis la saisie d'une somme d'argent dépassant les 3 millions de dinars, de plaques minéralogiques étrangères et nationales et de passeports portant des cachets falsifiés.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour "contrebande internationale de véhicules dans le cadre de la criminalité transfrontalière" et "faux et usage de faux documents administratifs", a conclu la source.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
Bouira : un mort et 7 blessés dans un accident sur l'Autoroute Est-Ouest (Protection civile)**

Une personne est morte et sept autres ont été blessées dans un accident de la route survenu à la sortie du tunnel autoroutier de Bouzegza, sur l'autoroute Est-Ouest, à l'ouest de Bouira, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit vers 10h52 suite à une collision entre un véhicule touristique et un taxi survenue à la sortie du tunnel autoroutier de Bouzegza sur la voie menant vers Constantine, selon les détails fournis par l'officier de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Une personne a rendu l'âme et son corps a été transféré à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Lakhdarria, a précisé l'officier Abdat.

Sept autres personnes ont été blessées et évacuées en urgence vers le même hôpital pour recevoir les soins nécessaires, selon le même responsable.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

30 morts et 1259 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente (30) personnes sont décédées et 1259 autres ont été blessées dans 1094 accidents de la circulation survenus durant la période du 19 au 25 janvier à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec cinq (5) morts et sept (7) blessés, suite à 11 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 533 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (27) et Laghouat (26).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 515 personnes en situation de danger et exécuté 5313 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

**PROTECTION CIVILE
Constantine : une manœuvre de la Protection civile simulant un séisme exécutée à El Khroub**

Les services de la Protection civile de la wilaya de Constantine ont exécuté lundi une manœuvre simulant un séisme avec un épicentre à 7 km au Sud-Ouest de la commune d'El Khroub.

Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan ORSEC 2024 vise à tester la disponibilité sur les plans matériel et humain de la Protection civile et des autres partenaires constituant le plan ORSEC et le niveau de leur coordination pour assurer une réaction rapide et efficace dans la gestion des crises et la protection des vies et des biens, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication à la direction locale de la Protection civile.

Supervisée par le wali, Abdelkhaled Sayouda, la manœuvre a associé plusieurs directions locales dont celles des travaux publics, de la santé, de l'énergie et des forêts, les corps de sécurité et les éléments de l'armée nationale populaire.

Le scénario de la manœuvre simule un séisme ayant causé des dégâts à l'unité de voisinage n°4 à la circonscription administrative Ali Mendjeli, à la cité Massinissa sur la RN-03 et à la cité des Moudjahidine d'El Meridj, selon la même source.

TISSEMSILT

La 2ème sûreté urbaine interpelle trois (03) individus impliqués dans deux affaires de vol

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en particulier les atteintes aux biens et aux personnes, les services de la police judiciaire de la 2ème sûreté urbaine de Tissemsilt ont arrêté trois individus liés à des affaires de vol dans deux dossiers distincts, grâce à une exploitation efficace des informations.

Les faits remontent à des plaintes déposées par des victimes signalant des vols.

Dans la première affaire, une chaîne en métal précieux a été arrachée. Dans la seconde, un téléphone portable a été volé par des inconnus à l'aide de la technique du pickpocket.

Après avoir informé le parquet compétent et lancé des enquêtes approfondies, les agents de la police judiciaire ont réussi à appréhender un suspect dans la première affaire, ainsi que deux individus dans la seconde.

Ces derniers opéraient dans le vol de téléphones portables qu'ils revendaient par la suite. Confrontés aux preuves recueillies au cours de l'enquête, les suspects ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés. Après avoir finalisé les démarches légales nécessaires, ils ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal territorialement compétent. Les efforts déployés par la police locale dans cette affaire témoignent de leur détermination à garantir la sécurité des citoyens et à protéger leurs biens.

A. MEGHIT

La 4e sûreté urbaine de Tissemsilt : Arrestation de trois (03) personnes impliquées dans un vol à l'intérieur d'un parking

Dans le cadre des efforts continus des unités opérationnelles de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les infractions portant atteinte aux biens et aux personnes, les services de la police judiciaire de la 4e sûreté urbaine ont réussi à arrêter trois (03) personnes impliquées dans une affaire de vol à l'intérieur d'un parking au chef-lieu de wilaya.

L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par une victime concernant un vol survenu dans un parking.

Les biens dérobés incluaient une batterie de tracteur, ainsi que divers articles de literie, dont 20 matelas, 8 tapis de grande taille et 30 coussins avec housses.

Grâce à une enquête approfondie appuyée par l'exploitation des enregistrements des caméras de surveillance installées dans le parking, l'un des suspects a été identifié et arrêté. Lors de son interrogatoire, ce dernier a avoué les faits qui lui étaient reprochés.

Les investigations ont ensuite permis d'identifier ses complices, qui ont également été arrêtés dans un délai très court dans la zone de compétence.

Après l'accomplissement de toutes les procédures légales et la constitution d'un dossier judiciaire, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt.

A. MEGHIT

TRAITEMENTS RÉSERVÉS AUX ALGÉRIENS AUX AÉROPORTS DE PARIS

M. Chaib convoque l'ambassadeur de France en Algérie

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier la "ferme protestation" du gouvernement algérien suite aux traitements "provocateurs" réservés à des ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier la "ferme protestation" du gouvernement algérien suite aux traitements "provocateurs" réservés à des ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie relève avec une profonde préoccupation les témoignages concordants d'un certain nombre de ressortissants algériens sur des traitements provocateurs, dégradants et discriminatoires auxquels ils sont soumis par la Police aux Frontières au niveau des aéroports de Roissy Charles-De-Gaulle et d'Orly", lit-on dans le communiqué.

Suite à la confirmation de la véracité de ces informations, M. Chaib a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, "pour lui signifier la ferme protestation du gouvernement



ment algérien face à de tels agissements totalement inadmissibles", précise le texte.

"Il a également affirmé le rejet catégorique de l'Algérie de toute atteinte, de quelque manière que ce soit, à la dignité de ses citoyens, ou de les instrumentaliser à des fins de pression, de provocation ou de tentative d'intimidation à l'encontre de

leur pays", ajoute-t-on de même source. "Le Secrétaire d'Etat a demandé à l'ambassadeur d'informer son gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables, afin qu'il soit mis fin, sans délai, à ces agissements et pratiques inacceptables qui déshonorent le gouvernement français", conclut le texte.

COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Mise en place de "cellules de crise" dans certains pays (Chaib)

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a fait savoir, lundi à Alger, que l'Etat avait procédé à la mise en place de "cellules de crise" pour suivre de près l'évolution de la situation sécuritaire dans certains pays confrontés à des crises qui pourraient avoir des conséquences sur les membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Présentant un exposé devant la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Chaib a évoqué les principaux axes qu'il commence déjà à concrétiser depuis sa nomination à la tête du secrétariat d'Etat, suivant un plan d'action global et intégral à même d'assurer une prise en charge optimale des préoccupations et des aspirations de la communauté nationale établie à l'étranger, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tête desquelles "la mise en place de cellules de crise pour suivre de près l'évolution de la situation sécuritaire dans les pays connaissant des crises qui pourraient avoir des ré-

percussions sur les membres de la communauté".

Il a également abordé les différentes visites qu'il a effectuées à l'étranger et les rencontres qu'il a eues avec les membres de la communauté nationale, notamment en Italie et en Egypte, en sus des instructions strictes qu'il a données lors des rencontres tenues avec les chefs des missions diplomatiques et postes consulaires "pour une mise en œuvre effective de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en accordant toute l'importance à écouter nos concitoyens, à travers l'intensification des activités de proximité et de dialogue, notamment avec les jeunes, afin de renforcer les liens de communication et de confiance ainsi que le sentiment d'appartenance à leur patrie".

A cet égard, M. Chaib a mis en avant son attachement à encourager l'esprit d'initiative et à formuler des propositions concrètes pour moderniser et simplifier les procédures de gestion consulaire, tout en accélérant l'organisation de notre communauté à travers son accompagnement dans la création de cadres organisationnels efficaces, à même de renforcer sa cohésion.

Au volet économique, M. Chaib a souligné l'importance d'encourager les

opérateurs économiques parmi les membres de la communauté à profiter des opportunités d'investissement disponibles en Algérie et à faire connaître, par tous les moyens, les avantages et facilitations offerts par la loi sur l'investissement", rappelant l'apport lancé par le président de la République en ce sens à la communauté nationale à l'étranger, lors de son discours à la nation le 29 décembre 2024.

De son côté, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Khouane, a indiqué que la réunion visait à mettre en avant les différentes mesures ministérielles mises en place en faveur des ressortissants algériens à l'étranger, mais aussi à promouvoir leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux et internationaux, ajoutant que cette réunion a permis de s'enquérir des différentes initiatives visant à améliorer la qualité des services consulaires.

M. Khouane a précisé que la rencontre constituait une occasion pour faire le point sur la mise en œuvre de ces initiatives et décisions prises par le Gouvernement algérien au profit des membres de la

communauté nationale à l'étranger, citant notamment les quotas consacrés dans le cadre du programme de Logement promotionnel public (LPP) pour la communauté, la décision du président de la République d'élargir le système national de retraite aux ressortissants algériens résidant à l'étranger, qu'ils soient salariés ou non, et la réduction des prix du transport aérien ou maritime, ainsi que les mesures visant à impliquer la communauté au développement économique.

APN

Boughali : "l'Algérie est souveraine dans ses décisions et libre de choisir le modèle économique adapté aux aspirations de son peuple"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a affirmé mardi que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était souveraine dans ses décisions et libre de choisir le modèle économique adapté à ses caractéristiques et aux aspirations de son peuple.

Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation d'une application électronique pour la transmission des questions orales et écrites entre l'APN et le Gouvernement, M. Boughali a souligné, au sujet des campagnes dont l'Algérie fait l'objet, à l'instar de la résolution du Parlement

PARLEMENT

Boughali supervise la présentation d'une application électronique pour le transfert des questions écrites et orales entre l'APN et le Gouvernement

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a supervisé, mardi, la présentation de l'application électronique "Tadjaoui", dédiée au transfert des questions orales et écrites entre l'APN et le Gouvernement.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Boughali a indiqué que cette application s'inscrivait dans le cadre du projet de numérisation de l'Assemblée, précisant qu'il ne s'agit pas seulement d'une présentation technique de la plateforme, mais aussi d'une "halte importante pour mettre en lumière une réalisation dont nous sommes fiers, reflétant la capacité de nos cadres d'innover et de contribuer à la réalisation de la transformation numérique".

A cette occasion, il a souligné que cette "action qualitative" traduisait l'engagement de l'APN à suivre les hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui accorde un "intérêt particulier" à la transformation numérique du pays, relevant que cette réalisation constitue un jalon supplémentaire dans le processus de mise en place d'une administration parlementaire moderne répondant aux attentes des élus.

"Parvenir à l'indépendance technologique et à la protection de nos données nationales représente une priorité absolue", a-t-il dit, d'où la nécessité de conjuguer les efforts et d'assurer un climat propice à l'innovation et aux nouvelles idées, afin de garantir la poursuite du développement et de conforter la place de l'Algérie dans le paysage numérique mondial.

Dans ce sens, il a souligné l'importance d'encourager les compétences disposant d'expertise et de capacité d'innovation, notamment dans le domaine numérique à travers le développement d'applications électroniques à même d'accélérer le rythme de travail et d'assurer l'efficacité des performances. La rencontre d'aujourd'hui "met en avant la réalisation accomplie par un cadre de la direction générale de la législation qui a conçu une application électronique permettant aux députés de soumettre leurs questions à distance, sans avoir à se déplacer depuis leurs wilayas, ce qui leur assure un gain de temps et d'effort et facilite ainsi la transmission de ces questions aux ministres des différents secteurs, de manière fluide et efficace", a-t-il ajouté. Cette application permet également aux services compétents de suivre avec précision la traçabilité de ces questions, depuis leur dépôt jusqu'à l'émission des statistiques et le tri avancé, ce qui renforce la transparence et l'efficacité du travail, a-t-il expliqué. De son côté, Mme Krikou a souligné que cette plateforme numérique témoigne de l'intérêt qu'accorde le Gouvernement aux préoccupations soumises.

européen : "Nous sommes habitués à de telles campagnes, notamment de la part de l'extrême droite en France", ajoutant: "Nous sommes maîtres chez nous et c'est à nous de choisir le modèle économique le plus approprié, sur la base des principes gagnant-gagnant et d'égal à égal avec tous ceux qui souhaitent traiter avec l'Algérie à l'avenir".

Il a précisé, à cet égard, que "le modèle qu'ils veulent nous imposer n'est pas celui qui convient le mieux mais il existe un modèle bien meilleur, d'autant plus que de nombreux opérateurs économiques souhaitent investir en Algérie".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conseil national des enseignants du supérieur salue les décisions du Conseil des ministres relatives au secteur

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a salué, lundi, les décisions de la réunion du Conseil des ministres qu'a présidé dimanche le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment celles relatives au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le CNES a précisé, dans un communiqué, que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie "vit son âge d'or grâce à l'attention sans précédent qu'il reçoit de la part du président de la République".

"Cette attention s'est illustrée à travers les différentes réformes qu'a connues le secteur depuis 2020, et qui ont permis à l'Université algérienne de se hisser aux premières places aux niveaux régional et continental dans différents classements internationaux, après avoir réalisé des progrès substantiels dans la numérisation et l'ouverture sur l'environnement extérieur, conformément à la feuille de route tracée par le président de la République", a-t-il ajouté.

La communauté universitaire se félicite des décisions stratégiques du dernier Conseil des ministres, notamment le soutien à l'action syndicale et le respect du droit syndical dans le cadre de la loi, la création d'une commission chargée d'examiner le secteur des œuvres universitaires et l'inclusion de la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants dans le plan de réforme globale du secteur, a indiqué le CNES, soulignant que ces décisions reflètent la vision stratégique du président de la République.

Le Conseil national des enseignants du supérieur a réaffirmé "son soutien total à ces réformes et son engagement à les accompagner, avec toutes les composantes de la communauté universitaire, afin d'assurer leur succès".

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Signature de conventions de coopération avec des entreprises économiques

Trois (03) conventions cadre de coopération ont été signées lundi entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et des organismes du secteur économique dans le cadre l'ouverture de l'UMMTO sur son environnement économique et social.

Il s'agit de deux conventions signées avec des organisations du secteur agricole, la Coopérative agricole polyvalente locale (CAPTO) et une entreprise spécialisée dans les huiles essentielles et végétales (SoSa-Bio) et une troisième avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Le recteur de l'UMMTO, le Professeur Ahmed Bouda, a souligné lors de la cérémonie de signature, l'importance de ces nouvelles conventions, et pour l'Université et pour ses partenaires. "Ces conventions portent sur les échanges d'expériences et l'ouverture de l'UMMTO vers son environnement socio-économique.

Elles permettront surtout à nos étudiants de bénéficier de stages pratiques mais offrent aussi des opportunités d'emplois", a-t-il dit.

"Elles permettront également de faire bénéficier nos partenaires du savoir-faire de l'université en leur ouvrant les portes de ses 34 laboratoires de recherche pour les aider à se développer et s'imprégner des nouveautés scientifiques", a ajouté le recteur.

Ces trois conventions, qui portent à une centaine le nombre de convention signées par l'UMMTO avec son environnement socio-économique, permettront aussi "d'offrir aux diplômés de l'UMMTO l'opportunité de s'intégrer rapidement dans le monde du travail", selon l'universitaire. Les responsables des organismes signataires de ces conventions ont, pour leur part, exprimé leur satisfaction de pouvoir collaborer avec l'UMMTO et de bénéficier de ses travaux de recherche pour le développement de leurs activités.

JUSTICE

Adrar : améliorer les conditions d'accueil des citoyens dans les structures du secteur de la justice (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a insisté, lundi à Adrar, sur la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et d'assurer une prise en charge immédiate et efficace de leurs préoccupations juridiques à travers les structures du secteur de la justice.

Le ministre, qui a procédé à l'inauguration officielle du nouveau siège de la Cour de justice au chef-lieu de la wilaya et inspecté ses différentes structures en compagnie des autorités locales, a mis l'accent sur la nécessité d'une prise en charge efficace et immédiate des préoccupations juridiques du citoyen, en évitant de le laisser errer dans les couloirs des tribunaux et des cours de justice pour ne pas l'exposer aux imposteurs qui cherchent à l'extorquer.

Il a ordonné, à cet effet, d'ouvrir des enquêtes et d'engager des poursuites judiciaires à chaque fois que de tels incidents se produisent, exigeant une rigueur absolue dans leur traitement conformément à la loi.

Les visites récurrentes d'un citoyen à une structure de jus-



tice révèlent un défaut de prise en charge de ses préoccupations, c'est pourquoi il est impératif de les prendre en charge de manière sérieuse, et ce conformément à la loi.

Après une présentation technique sur le nouveau siège de la Cour de justice d'Adrar, dont la réalisa-

tion a coûté plus de 1,8 milliard de DA, un bilan de l'activité de la Cour de justice et des tribunaux relevant des wilayas d'Adrar, de Timimoun et de Bordj Badji Mokhtar, a été présenté au ministre qui a salué les efforts consentis pour la réalisation de cet édifice judiciaire qui est à même d'amé-

liorer les conditions des personnels du secteur.

Par ailleurs, le ministre a rencontré les représentants des ordres des avocats régional et local, félicitant de la collaboration entre les instances de justice et de défense pour optimiser le système judiciaire, notamment en matière de formation. Il a exprimé, dans ce sens, la volonté de ses services de renforcer davantage cette collaboration.

Le ministre procédera, mardi, à la pose de la première pierre pour la réalisation du siège du tribunal administratif et s'enquerra des efforts consentis pour la réinsertion des détenus, en évaluant l'activité de cette catégorie dans les différents métiers via l'espace "Environnement ouvert" dans la région de Tililane, au nord du chef-lieu de la wilaya.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Installation de la Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 (communiqué)

La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 a été installée lors d'une réunion présidée par le chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Charaf Eddine Boudiaf, indique mardi un communiqué du ministère.

Tenue lundi par vidéoconférence en présence des walis des quatorze wilayas côtières, la réunion a permis d'établir le programme des préparatifs en prévision de la saison estivale 2025", et ce, dans le cadre des "efforts des pouvoirs publics visant à réunir toutes les conditions à même

de garantir le bien-être et le confort des estivants", précise le communiqué.

A cette occasion, "le bilan de la saison estivale 2024 a été présenté, ainsi que des propositions pour pallier les insuffisances enregistrées et garantir le bon déroulement de la saison estivale 2025", ajoute la même source.

Lors de la rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de la participation des secteurs concernés aux préparatifs de la saison estivale". Les walis des wilayas côtières ont été invités à prendre les dispositions nécessaires pour entamer les préparatifs sur le terrain, à travers l'activation des comités locaux, en veillant à

"corriger les lacunes relevées la saison dernière", notamment en matière d'aménagement des plages pour améliorer la qualité des services fournis aux estivants et garantir l'accès gratuit aux plages.

La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 est composée de représentants de 19 départements ministériels concernés par la gestion du dossier de la saison estivale, du Service national des garde-côtes, des corps de sécurité (Gendarmerie nationale et Sûreté nationale), de la Direction générale de la Protection civile et de la Direction générale des Douanes, note le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

M. Rekhroukh préside le lancement du tronçon intermédiaire du projet de la ligne minière ferroviaire Est entre Bouchegouf et Oued Kebrít

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a présidé lundi le lancement du tronçon intermédiaire du projet de la ligne minière ferroviaire Est entre Bouchegouf dans la wilaya de Guelma et Oued Kebrít dans la wilaya de Souk Ahras sur 151 km.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Souk Ahras, accompagné de Mme. Ka-

rima Tafer, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, M. Rekhroukh a affirmé la nécessité de coordonner en continu entre les entreprises de réalisation, de renforcer les chantiers en moyens humains et matériels et de respecter les délais de réalisation. M. Rekhroukh a présidé également le lancement des travaux du projet de dédoublement de la RN-16

entre Mechrouha et Souk Ahras sur 17 km exhortant les entreprises de réalisation à renforcer leurs chantiers pour livrer le projet dans les délais fixés.

Le projet portant sur une distance totale de 42 km permettra à terme de relier les deux wilayas de Guelma et de Souk Ahras et de rejoindre l'autoroute Est-ouest, selon les explications données à l'occasion. M. Rekhroukh ac-

compagné de Mme. Tafer a effectué une visite de travail dans les wilayas d'El Tarf et de Souk Ahras où il a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur dont celui de modernisation et de dédoublement de la voie ferroviaire minière Est d'Annaba à Ouled El Hedba (Tébessa) sur 422 km dans le cadre du grand projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate.

COOPÉRATION

La présidente du CRA reçoit le représentant du CICR

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui, a reçu le représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Lorenzo Caraffi, avec lequel elle a évoqué le bilan de la coopération entre les deux parties en 2024, indique, lundi un communiqué du CRA.

"Le bilan de la coopération entre les deux parties a inclus des sessions de formation au profit des formateurs en premiers secours au profit de 47 participants", ainsi que "deux sessions de formation en communication et en information destinées à 29 coordinateurs de wilaya", et "une formation sur les

aides d'urgence au profit de 18 participants, supervisés par des experts internationaux", précise le communiqué.

Il s'agit également "d'une session de formation sur le rétablissement des liens familiaux au profit de 8 participants issus des wilayas du Sud à Tamanrasset", selon le communiqué.

A cela s'ajoute "une aide pour l'acquisition d'équipements médicaux pour prendre en charge les maladies du Paludisme et de la diptéria à In Guezzam, et Bordj Badji Mokhtar, ainsi que l'acquisition de matériel de formation pour les premiers secours".

A cette occasion, M. Caraffi a salué "le

travail considérable et les efforts exceptionnels déployés par le CRA tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, notamment dans la collecte des aides au profit des populations de la bande de Gaza", soulignant l'importance de renforcer la diffusion des concepts du Droit international humanitaire (DIH).

Pour soutenir les efforts du CRA, le représentant du CICR a proposé la participation des experts du Comité international de la Croix-Rouge au Concours national pour le Prix Emir Abdelkader pour le droit international et humanitaire", conclut le communiqué.

APS

EL-MENIAA

Prévision de production de plus de 86.000 quintaux de maïs en grains (DSA)

Une production prévisionnelle de plus de 86.000 quintaux (QX) de maïs en grains est attendue dans la wilaya d'El-Meniaa, au titre de la campagne de récolte entamée dernièrement, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production sera récoltée sur une surface ensemencée de près de 1.450 hectares (ha), irrigués sous pivots, répartis sur 30 exploitations agricoles, a fait savoir le DSA, Youcef Mesbah. Les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de campagne ont été mobilisés par la DSA et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), dont des moissonneuses et des camions pour le transport de la récolte vers les centres de collecte et d'ensilage établis dans la wilaya de Djelfa, a-t-il précisé. La



campagne de moisson a été lancée depuis une exploitation pilote de 3.000 ha, dont 1.000 ha réservées à différentes cultures stratégiques, a-t-il ajouté.

Le DSA d'El-Meniaa a indiqué, par ailleurs, que le secteur s'attèle à accompagner les opérateurs agricoles, leur permettre de réaliser leurs pro-

jets et améliorer les niveaux de production, en leur octroyant les autorisations de forage de puits d'irrigation ainsi que des facilités administratives liées au foncier agricole, en vue de contribuer à étendre les superficies irriguées, atteindre la sécurité alimentaire et réduire la facture d'importation.

TÉBESSA

Une production de plus de 10.000 quintaux de pomme de terre hors saison

Une production de 10.800 quintaux de pomme de terre hors saison a été réalisée dans la wilaya de Tébessa au terme de la récente campagne, a révélé mardi le chef du service de production agricole et de soutien technique à la direction

locale des services agricoles (DSA), Ramzy Bouazziz.

Ces quantités ont été récoltées sur une superficie de 54 hectares dans les régions agricoles d'El Ma Laabid et d'Oum Ali avec un rendement moyen de 200 quintaux par hectare, a

précisé à l'APS le même responsable.

En prévision de la nouvelle saison de culture de pomme de terre, un accompagnement est assuré aux agriculteurs dans le domaine de la préparation du sol, d'utilisation des semences et des fertilisants

et du recours aux techniques d'irrigation pour obtenir une récolte abondante, a ajouté M. Bouazziz.

Au cours de l'année passée, la wilaya de Tébessa a réalisé une production de plus de 1,6 millions quintaux de pomme de terre, a rappelé le même cadre.

TIMIMOUN

D'importantes enveloppes financières allouées à l'électrification et l'ouverture de pistes agricoles

D'importantes enveloppes financières ont été allouées aux projets d'électrification et d'ouverture de pistes agricoles dans la wilaya de Timimoun, a affirmé, lundi, le directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Wahid Tifani.

S'exprimant dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre régionale sur "l'évaluation des contrats de performance de la période 2024/2027", tenue à l'Institut technologique spécialisé en agriculture saharienne de Timimoun, M. Tifani a précisé que "ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour accompagner les agriculteurs de Timimoun et qui ont bénéficié de quatre (4) milliards de DA pour l'électrification agricole et plus d'un (1) milliard de DA pour l'ouverture de 300 km de pistes".

Ceci s'inscrit dans une optique visant à réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et atteindre un million d'hectares (ha) de superficies

irriguées, a-t-il souligné.

Et d'ajouter que cette rencontre régionale fait partie d'une série d'événements similaires organisés par le ministère au profit des agriculteurs, dans le but de recueillir leurs préoccupations et d'évaluer leur respect des contrats de performance, et de leurs engagements vis-à-vis des cahiers des charges.

De son côté, la directrice de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), Sabiha Boussekra a, lors de cette rencontre, indiqué que des démarches sont entreprises pour lancer un cinquième portefeuille foncier en faveur des porteurs de projets désireux de s'investir, notamment dans les cultures stratégiques, la céréaliculture, la filière oléagineuse et l'intensification de la culture des semences, entre autres. S'agissant du foncier agricole attribué dans le cadre du "couloir-vert", elle a fait savoir que la superficie requise pour la production agricole ne doit pas être inférieure à 10.000 ha et

que celle dédiée à l'intensification de la culture des semences doit être d'au moins 2.000 ha, signalant que les dossiers doivent être déposés au niveau du ministère.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Souna Benamar, a saisi cette occasion pour mettre en avant l'importance de telles rencontres qui constituent "une véritable opportunité d'échanger des idées et de débattre des questions liées au développement du secteur agricole", a-t-il dit. Il a insisté, à ce titre, sur le fait que la wilaya de Timimoun regorge d'un énorme potentiel agricole et d'eaux souterraines, ce qui en fait une destination prometteuse pour les investisseurs.

Elle dispose en outre d'une superficie estimée à 38.000 ha, réservée à l'investissement dans le couloir-vert, a-t-il poursuivi.

Organisée en coordination avec l'ODAS, cette rencontre s'est déroulée en présence des cadres du secteur et d'investisseurs issus des wilayas de Timimoun, Adrar, Illizi et Djéjanet.

TIZI-OUZOU

Quatre silos de stockage des céréales en cours de réalisation

Quatre (4) centres de proximité (Silos) destinés au stockage des céréales et légumes secs sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi de la direction locale des services agricoles (DSA).

D'une capacité globale de 50.000 quintaux, les quatre structures, réalisées dans le cadre du programme des pouvoirs publics d'augmenter les capacités de stockage, sont repartis à travers les différents bassins agricoles et céréaliers de la wilaya, Draâ El-Mizan et Draâ Ben-Khedda à l'Ouest et Souamaâ et Fréha à l'Est. Elles permettent de renforcer les capacités de la wilaya qui sont actuellement de près de

270.000 quintaux, dont 120.000 quintaux au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et 150.000 au niveau du groupe agro-industriel public, Agrodiv.

L'ensemble des procédures administratives ont été réglées et les travaux de réalisation lancés récemment, avoisinant les 40% à Draâ El-Mizan et Draâ Ben-Khedda et sont autour de 10% à Souamaâ et Fréha.

La production annuelle de la wilaya en céréales et légumes secs avoisine les 120.000 quintaux auxquels s'ajoute les quantités de blé d'importation qui sont, également, stockées, a-t-on expliqué de même source.

EL-BAYADH

Nécessité de relancer la filière élevage et production de viande rouge dans une perspective stratégique intégrée (Dilmi)

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a souligné, lundi à El Bayadh, l'importance de relancer l'activité de la filière élevage et production de viande rouge dans une perspective stratégique intégrée.

Lors d'une intervention au cours d'une rencontre régionale intitulée "Organisation de l'abattage du bétail, régulation du marché de la viande rouge et valorisation des peaux", M. Dilmi a mis en exergue la nécessité de conjuguer les efforts et d'accompagner les éleveurs pour redynamiser la filière élevage et production de viande rouge.

"Cette démarche s'inscrit dans un cadre stratégique visant à développer cette filière et à atteindre l'autosuffisance en viande rouge, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a-t-il déclaré.

M. Dilmi a salué les décisions prises par le Président de la République pour développer, valoriser

et redonner à la filière élevage et production de viande rouge l'importance qu'elle mérite, tout en préservant ce secteur vital.

Il a souligné que la relance de cette filière doit reposer sur une approche stratégique intégrée, comprenant la préservation des races nationales, la valorisation de ce patrimoine et la prise en compte de l'aspect social des éleveurs.

La démarche inclut également "le soutien à la recherche scientifique et l'encouragement des investissements dans le domaine de l'élevage et de la production de viande rouge", a-t-il affirmé.

Pour sa part, le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblia, a affirmé que l'Algérie mène actuellement une véritable bataille pour atteindre la sécurité alimentaire, relevant que cette ambition traduit une volonté politique forte, faisant de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique.

M. Hamblia a également souligné la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à accorder à l'agriculture une place stratégique, à travers un plan d'urgence visant à moderniser le secteur, à répondre aux besoins nationaux, et à réaliser les aspirations économiques et politiques du pays, en reconnaissant le lien étroit entre développement économique et souveraineté nationale.

Il a insisté sur la nécessité de soutenir et d'accompagner les éleveurs à travers des programmes de soins vétérinaires, ainsi que par des formations et des campagnes de sensibilisation qui renforcent leurs compétences et les préparent à relever les défis sanitaires et environnementaux avec efficacité.

Lors de cette rencontre régionale, plusieurs interventions ont été présentées par des chercheurs et des experts, abordant des sujets, tels que "L'importance économique de l'élevage dans la région steppique", "Les impacts des changements climatiques sur la région steppique" et "Diagnostique de la situation de l'élevage ovin dans la région steppique: cas de la wilaya d'El-Bayadh".

Ces exposés ont donné lieu à des débats enrichissants avec les participants, note-on.

La rencontre a été organisée par la Chambre nationale de l'agriculture et l'Union nationale des paysans algériens, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en présence des autorités locales, de divers acteurs du secteur, d'associations, et d'agriculteurs des wilayas d'El-Bayadh, Naâma, Saïda, Béchar, Béni-Abbès, Adrar, Timimoun et Tindouf, ainsi que d'enseignants du Centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh.

FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA se dote d'une nouvelle agence à Alger

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, mardi, l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée entièrement à l'activité de la finance islamique au niveau de la localité d'El-Achour (Alger), dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau consacré à cette branche.

L'ouverture de cette nouvelle agence confirme "l'engagement du Crédit populaire d'Algérie à offrir des solutions financières adaptées aux besoins de la clientèle, notamment en matière de conformité aux préceptes de la Charia", a précisé la banque dans un communiqué.

Cette agence dédiée à la finance islamique, El Achour "511", vient aussi "d'offrir et renforcer le réseau de la finance islamique de la banque qui s'élève déjà à 104 points de ventes en activité", a fait savoir la même source.

Le CPA propose, selon le communiqué, une gamme de produits de la finance islamique conçue pour répondre aux attentes de l'ensemble des segments du marché, à savoir les particuliers, professionnels et les entreprises.

Ainsi, cette gamme englobe des solutions de dépôts et

de financement, telles que les solutions de dépôts, le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement non-restricte "Tanmia" et le livret d'épargne non rémunéré "Idikari". La banque propose aussi des solutions de financement, notamment Mourabaha immobilier, Mourabaha véhicules, Mourabaha équipement (particuliers, professionnels et entreprises), "Idjara Mountahiya bi Tamlik" immobilier (particuliers, professionnels et entreprises).

Le CPA a réaffirmé, dans son communiqué, son "engagement à poursuivre sa stratégie visant à développer la banque, en diversifiant et modernisant ses services pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, tout en mettant l'accent sur l'apport d'une valeur ajoutée tangible".

ENERGIE

Le Sommet des chefs d'Etat africains sur l'Energie s'ouvre en Tanzanie avec la participation de M. Arkab, représentant le président de la République

Le Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie s'est ouvert mardi à Dar es Salam (Tanzanie), avec la participation du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

M. Mohamed Arkab, Représentant le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Le Sommet, qui se tient à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), en collaboration avec l'Union africaine (UA), a été précédé, lundi, de séances et d'ateliers ministériels.

Il vient promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à surmonter la crise énergétique qui touche environ 600 millions d'Africains.

Le Sommet réunit des chefs d'Etat et de gouvernement, des banques régionales et internationales, des partenaires internationaux, des institutions, des experts en énergie, des organisations de la société civile et des universitaires en vue de débattre des solutions nécessaires pour parvenir à un accès sûr et fiable à l'énergie et à une transition énergétique globale et durable.

Les travaux de ce sommet devront être couronnés par la signature de la

"Déclaration de Dar es Salam sur l'Energie", dans laquelle les dirigeants africains s'engageront à élargir l'accès à l'énergie, à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et à stimuler l'investissement privé.

Il est également attendu, lors de ce sommet, la présentation des plans nationaux visant à soutenir l'intégration des réseaux électriques régionaux et le développement de réseaux secondaires d'énergie solaire pour garantir l'accès en énergie aux zones reculées et défavorisées de manière efficace et durable.

L'Algérie présente ses solutions énergétiques innovantes au profit de l'Afrique

Lundi, M. Arkab a participé aux travaux d'une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes, transformer le secteur énergétique en Afrique", où il a présenté "la vision ambitieuse de l'Algérie et son rôle pionnier en tant que producteur historique d'énergie, et ses efforts pour promouvoir le développement durable au niveau du continent africain".

Dans ce sillage, M. Arkab a évoqué la mise en œuvre d'un programme énergétique national visant l'augmentation de la production de l'électricité et le renforcement du raccordement électrique, en plus des projets de pro-

duction d'énergie solaire et du développement de projets d'hydrogène vert.

Le ministre a mis en évidence, à cette occasion, le grand potentiel dont dispose l'Algérie dans la fourniture de solutions innovantes pour soutenir la réalisation de l'objectif du continent de disposer d'une énergie propre et abordable.

L'accord a notamment porté sur le rôle efficace et axial joué par l'Algérie à travers les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que de nombreux acteurs dans ce domaine, pour soutenir et accompagner les pays africains dans le développement de leurs systèmes énergétiques.

Outre les efforts continus de l'Algérie pour former des cadres africains dans ses instituts spécialisés dans les domaines de l'énergie, la participation de l'Algérie à ce sommet reflète "son engagement à soutenir les initiatives régionales visant à éliminer la pauvreté énergétique et à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux pour fournir des solutions énergétiques avancées qui répondent aux besoins des peuples africains et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable", selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

SONATRACH

Hachichi examine les moyens de relancer et de développer le partenariat avec le DG de la compagnie norvégienne "DNO"

Le président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, lundi au siège de la Direction générale, le Directeur général de la compagnie norvégienne "DNO", M. Christopher Spencer, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Groupe. Les deux parties ont examiné les voies et moyens de relancer et de développer le partenariat dans les domaines de l'exploration, du développement et de la production d'hydrocarbures en Algérie, précise la même source. Lors de cette rencontre, la délégation de la compagnie norvégienne

a exprimé son souhait d'établir des relations de coopération étroites avec Sonatrach, cette dernière étant un partenaire important dans les activités tant au niveau national qu'international, et une entreprise de confiance dans la chaîne de valeur des hydrocarbures à l'échelle mondiale. Crée en 1971, la Société norvégienne "DNO" est spécialisée dans le domaine de l'exploration et de la production du gaz et du pétrole. Elle active dans la région du Moyen Orient, en Mer du Nord et en Afrique de l'Ouest et tend à étendre ses activités en Algérie, ajoute le communiqué.

ASSURANCE

Signature d'une convention cadre entre la CNMA et la NESDA

La Caisse Nationale de la Mutualité Agricole (CNMA) et l'Agence Nationale de Développement et d'Appui de l'Entrepreneur (NESDA), ont signé, mardi à Alger, une convention cadre de partenariat et d'assurance, selon un communiqué de la CNMA.

La convention vise à "encourager les jeunes startups en matière d'entrepreneuriat et la création des activités, notamment celles en relation avec le

secteur agricole", lit-on dans le communiqué.

Elle "s'aligne avec la stratégie du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche pour le développement du secteur, et permettra à la CNMA de faire valoir sa plus-value pour la mise en place d'un environnement favorable à la pérennisation et au développement de l'activité des jeunes porteurs de projet

dans le cadre du dispositif de la NESDA".

Cette démarche s'inscrit dans la vision de la CNMA "en tant qu'assureur Conseil, notamment dans la prévention et la gestion des risques", poursuit le communiqué. La signature a eu lieu au siège de la CNMA à Alger, par son directeur général, Cherif Benhabiles, et le directeur général de la NESDA, Bilel Achacha.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

L'ENIE de Sidi Bel Abbès: des perspectives prometteuses pour l'investissement dans les nouvelles technologies et la numérisation

L'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) de Sidi Bel Abbès a établi un plan d'action pour l'année 2025, dans le cadre de la stratégie nationale du président de la République,

M. Abdelmajid Tebboune, visant à accompagner les nouvelles technologies et la numérisation, a déclaré à l'APS le Président Directeur Général de cette entreprise publique, M. Mohamed Abbas Bourassi.

Le même responsable a précisé que l'Entreprise a mis en place toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour garantir la fabrication de divers produits électroniques afin de répondre aux besoins du marché national, en accompagnant les nouvelles technologies, notamment en matière de paiement électronique, de solutions d'énergie solaire, ainsi que pour certains appareils électroménagers.

Il a indiqué que l'entreprise s'efforce de doubler ses efforts dans la production des terminaux de paiement électronique pour les banques et la commercialisation de ce type de produits, précisant qu'une application sera développée pour améliorer les fonctionnalités du paiement électronique.

Il est à noter que l'entreprise a conclu des accords précédents avec "Algérie Poste" concernant le paiement électronique, ayant permis la fabrication de 30.000 unités de terminaux de paiement électronique.

Concernant la production de tablettes électroniques pour le secteur de l'éducation nationale, M. Bourassi a précisé que 48.000 unités ont été fournies, l'année dernière, annonçant que la production de tablettes électroniques continuera cette année, avec la distribution prévue dans les établissements scolaires à travers tout le territoire national, conformément à l'accord signé avec le ministère du secteur.

En ce qui concerne le développement des équipements liés aux énergies renouvelables, le responsable a révélé que l'unité de fabrication des tablettes électroniques supervise plusieurs projets, dont la réalisation de l'éclairage public.

Ainsi, 10.000 points ont été installés dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger, en plus de 3.000 autres unités, qui seront réalisées dans le cadre du plan d'action de l'entreprise pour 2025.

D'autres projets dans le domaine des panneaux solaires seront mis en œuvre en collaboration avec la société "Cosider" pour la réalisation de l'éclairage public dans d'autres sites, ainsi que l'installation de panneaux électroniques pour faire fonctionner les stations de pompage des eaux d'irrigation dans les exploitations agricoles.

Concernant la relance de la production de téléviseurs, qui était l'un des principaux produits de l'entreprise dans les années 1980 et 1990, M. Bourassi a souligné que "avec l'existence de concurrents dans ce domaine, nous cherchons toujours à relancer la fabrication de téléviseurs en développant notre production et en nous adaptant aux nouvelles technologies".

Il a ajouté que la production de téléviseurs et d'autres appareils électroménagers, tels que les climatiseurs et les machines à laver, sera relancée, et que la réouverture des points de vente, répartis sur tout le territoire national, est prévue pour satisfaire les besoins des citoyens.

Il a également précisé que "la réouverture des points de vente débutera progressivement à partir de la mi-Ramadan prochain". Il a ajouté que "cette opération sera lancée progressivement pour couvrir la demande sur l'ensemble du territoire national et sera accompagnée de services après-vente garantissant la maintenance des équipements par des ingénieurs et des techniciens qualifiés".

Il a souligné que dans le cadre de sa feuille de route, l'entreprise garantit un service après-vente en assurant la maintenance et la fourniture de pièces détachées, avec la mise en place d'ateliers de maintenance et la formation d'équipes qualifiées.

L'ENIE, qui emploie plus de 1.100 travailleurs, dont des ingénieurs et des techniciens, prévoit également de relancer l'activité de ses unités de fabrication à Telagh et Ras El Ma dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, ainsi qu'à l'unité d'Aïn Oussera, dans la wilaya de Djelfa, afin de renforcer ses activités et diversifier ses investissements dans le domaine de la fabrication électronique, a-t-on indiqué.

SÉNÉGAL

Le transport du gaz par canalisation va coûter environ 1 milliard de dollars (officiel)

Le coût global de transport du gaz naturel produit au Sénégal se fera via une canalisation de 400 km pour un coût d'environ 650 milliards de FCFA (environ un milliard de dollars américains), a révélé le directeur général du réseau gazier du Sénégal (RGS), Pape Momar Lo, lors d'un point de presse organisé lundi à Dakar.



Le premier segment du transport de gaz est en cours de passation de marché pour un coût d'environ 200 milliards de FCFA (environ 320 millions de dollars), a-t-il indiqué, soulignant que d'autres segments verront le démarrage de leur mise en œuvre au courant de l'année 2025. Le RGS a signé avec l'Agence pour la promotion des investisse-

ments et des grands travaux (APIX) un protocole d'accord de transport du gaz naturel sénégalais qui permettra de "faciliter la libération des entreprises nécessaires à la construction de segments de gazoduc", assurant ainsi une exécution fluide des projets d'infrastructures gazières du Sénégal. La compagnie britannique British Petroleum (BP) a annoncé,

début janvier, avoir commencé à produire du gaz naturel liquéfié (GNL) à partir des puits du projet Grand Tortue Ahmeiyim (GTA), situés au large de la Mauritanie et du Sénégal.

La première phase de l'opération devrait permettre la production d'environ 2,3 millions de tonnes de GNL par an.

ZONE EURO

Les banques resserrent les critères de crédit aux entreprises

Les banques de la zone euro ont fortement durci leurs critères de prêt aux entreprises fin 2024, écartant les espoirs d'une reprise rapide du crédit, a annoncé mardi la BCE.

D'octobre à décembre, les critères d'approbation des prêts et lignes de crédit aux entreprises ont connu le "resserrement net le plus marqué depuis le troisième trimestre 2023", selon une enquête trimestrielle.

Les banques ont justifié ce resserrement de l'accès au crédit par "une perception accrue des risques liés aux perspectives économiques et par une tolé-

rance au risque réduite des banques", note la BCE.

Principalement les banques en Allemagne et en France se sont montrées frileuses dans un contexte d'incertitude politique accrue, tandis que les normes de crédit se sont assouplies en Italie.

Pour le premier trimestre 2025, les banques prévoient un nouveau resserrement net des normes de crédit pour les entreprises.

Les normes pour les prêts immobiliers aux ménages sont de leur côté restées stables, tandis que celles pour le crédit à la consommation se sont da-

vantage durcies. Ces données devraient conforter l'institution monétaire à baisser à nouveau ses taux jeudi, les observateurs pariant sur une baisse de 0,25 point de pourcentage, la cinquième depuis juin 2024. Les banques ont également fait état d'une légère augmentation de la demande de prêts ou de titrages de lignes de crédit des entreprises au quatrième trimestre, soutenue par la baisse des taux, mais qui reste globalement faible.

La baisse du loyer de l'argent a en revanche conduit à une forte augmentation de la demande

nette de prêts immobiliers, confirmant les signes de reprise après les fortes baisses observées les années précédentes.

Entre mi-2022 et fin 2023, la BCE a fortement relevé ses taux, provoquant une contraction du crédit pour freiner l'économie et ramener l'inflation à 2%, objectif en passe d'être réalisé cette année.

Pour le premier trimestre 2025, les banques prévoient une demande de prêts globalement stable pour les entreprises et une augmentation supplémentaire pour les ménages, en particulier pour les prêts immobiliers.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or stable en attendant les décisions de la Fed

L'or est resté stable mardi alors que les investisseurs se concentraient sur la réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed).

L'or au comptant était stable à 2.740,11 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain ont aug-

menté de 0,2 % à 2.743,50 dollars. Les décideurs de la Fed devraient laisser les taux d'intérêt inchangés mercredi.

Si la Fed maintient ses taux inchangés, il s'agirait de la première pause dans le cycle de réduction des taux amorcé en septembre dernier.

Les lingots à rendement zéro ont tendance à être un investissement privilégié dans un environnement de taux d'intérêt bas.

Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a baissé de 0,6 % à 30,03 dollars l'once, le palladium a chuté de 0,1 % à 959,61 l'once et le platine a baissé de 0,6 % à 941,65.

Les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de prix pour le platine et le palladium en 2025, car les perspectives de demande peinent à s'améliorer de manière significative.

Pendant ce temps, le russe Norilsk, premier producteur mondial de palladium, a déclaré avoir produit 2,762 millions d'onces de palladium en 2024, soit une augmentation de 3 % en glissement annuel.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 77 dollars le baril

Les cours du pétrole rebondissaient faiblement mardi, le prix du Brent dépassant les 77 dollars, en attendant la réunion de l'Opep+ prévue pour la semaine prochaine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 0,43 % à 77,41 dollars.

Soit équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,34 % à 73,42 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) se réunissent la semaine prochaine à l'occasion d'un comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).

CRAINTES AUTOUR DE L'IA
Les Bourses mondiales dans le rouge

Les inquiétudes autour de l'IA ont contaminé une large partie des places financières lundi face à la montée en puissance d'un modèle chinois d'agent conversationnel à moindre coût qui a fait dévier le cours des mastodontes de la tech.

A Wall Street, l'indice Nasdaq, à dominante technologique, a chuté de 3,07%, le S&P 500 a lâché 1,46% tandis que le Dow Jones a résisté, à +0,65%.

En Europe, Paris a perdu 0,27%, Francfort 0,53% et Amsterdam 0,72%. Londres est restée à l'équilibre (+0,02%), tout comme Milan (-0,03%).

Les marchés ont été minés par des informations selon lesquelles l'agent conversationnel de la start-up chinoise DeepSeek serait performant tout en fonctionnant sur des puces à capacité réduite, au risque de bousculer la domination des groupes américains du secteur.

Wall Street termine en ordre dispersé

La Bourse de New York a évolué sans direction claire lundi, l'enthousiasme des investisseurs pour les valeurs liées à l'intelligence artificielle ayant été douché par l'arrivée d'un modèle chinois d'agent conversationnel à moindre coût, faisant dégringoler des géants comme Nvidia (-17,37%), tandis que les valeurs défensives ont résisté.

L'indice Nasdaq a dégringolé de 3,07%, le Dow Jones a gagné 0,65% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,46%.

L'onde de choc DeepSeek fait à nouveau dégringoler la tech à Tokyo

Le choc provoqué par le modèle chinois d'intelligence artificielle DeepSeek, après avoir balayé Wall Street, faisait à nouveau dégringoler mardi les valeurs tech à la Bourse de Tokyo, alors qu'une bonne partie du reste de l'Asie entamait les congés du Nouvel an lunaire.

Vers ooH45 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 1,26% à 39.066,75 points, tandis que l'indice élargi Topix abandonnait 0,34% à 2.748,55 points, lestés par les titres tech.

En dévoilant un agent conversationnel extrêmement performant tout en fonctionnant sur des puces à capacité réduite, avec un développement à bas coût, la start-up chinoise DeepSeek bouscule les champions américains de l'intelligence artificielle et fait vaciller les certitudes des investisseurs.

Ala Bourse de Tokyo, les valeurs tech liées aux semi-conducteurs et à l'IA avaient déjà dégringolé de concert lundi, avant que la tempête ne frappe les marchés européens et Wall Street, où le mastodonte américain des puces s'est effondré de 17% dans un climat de panique général.

Al'unisson de l'or et des bons du Trésor américain, le yen avait fortement bondi lundi, profitant de son statut de valeur refuge pour les investisseurs désireux de fuir la déroute des marchés d'action. L'or continuait de briller mardi, gagnant 0,15% à 2.744,83 dollars l'once vers ooH45 GMT. Après son plongeon de la veille, le dollar tentait cependant de se reprendre mardi en début d'échanges asiatiques: vers ooH45 GMT, le billet vert regagnait 0,63% face à la monnaie japonaise, à 155,16 yens pour un dollar.

La devise américaine était par ailleurs soutenue par un regain d'inquiétudes sur les tensions commerciales, après la confirmation au poste de secrétaire au Trésor aux Etats-Unis du financier Scott Bessent, fervent promoteur d'un relèvement massif des droits de douane du pays.

La Bourse de Hong Kong ne sera ouverte que pour une demi-journée mardi à la veille du Nouvel an chinois. Les places de Chine continentale sont-elles d'ores et déjà fermées, et le resteront jusqu'au mercredi 5 février.

APS

TISSEMSILT

Lancement de la campagne nationale de recensement du produit national 2025 sous le slogan «Un recensement complet pour construire une économie intégrée»

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Sétif, le lancement officiel de la 2^e phase de l'opération de recensement économique du produit national.

ABED MEGHIT

Cette opération, placée sous le slogan « Recensement complet pour construire une économie nationale intégrée », intervient dans le cadre d'une vaste démarche dont l'objectif est l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques.

A Tissemsilt, le secrétaire général de la wilaya, représentant du wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a donné le coup d'envoi de la caravane dédiée au recensement économique du produit national a été lancée ce lundi dernier.

L'événement s'est déroulé en présence du directeur du com-

merce, de plusieurs directeurs exécutifs et des partenaires impliqués. Cette initiative vise à répondre aux besoins nationaux et à garantir la sécurité alimentaire grâce à une base de données nationale précise et complète couvrant toutes les activités économiques.

Elle revêt un caractère stratégique en permettant de recenser les capacités de production nationales, de soutenir les produits locaux et d'établir une carte nationale des différentes unités de production, en s'appuyant sur la digitalisation. Cela permettra aux autorités publiques de mieux encadrer les importations, d'orienter les investissements et de les répartir efficacement sur l'ensemble du territoire national, en vue de



créer des pôles industriels spécialisés. La caravane ciblera 305 établissements de production à travers la wilaya, afin de

collecter toutes les informations liées aux aspects de production. Cette opération se poursuivra jusqu'au 16 février

prochain, cette opération, d'une grande importance, couvrira l'ensemble des 22 communes de la wilaya.

BIODIVERSITÉ

Un atelier sur l'alignement de la Stratégie nationale au nouveau cadre mondial jeudi à Alger

Un atelier d'information, de dialogue et de sensibilisation sur la Stratégie et le Plan d'actions nationaux pour la Biodiversité alignés avec le Cadre Mondial de Kunming Montréal (CMB) sera organisé jeudi à Alger, a indiqué hier le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, dans un communiqué.

Dans ce contexte, le ministère a rappelé que l'Algérie a engagé l'alignement de sa Stratégie et de son Plan d'actions nationaux de la Biodiversité (SPANBA 2016-

2030) au nouveau Cadre mondial de la biodiversité (CMB). Dans cette optique, 24 cibles nationales ont été validées en octobre dernier lors d'un atelier qui s'est tenu du 6 au 7 octobre 2024, par les représentants de plusieurs secteurs.

Un deuxième atelier, organisé du 16 au 17 décembre 2024, s'est conclu par la validation d'un Plan d'action comprenant 180 mesures pour la mise en œuvre des objectifs nationaux, rappelle la même source. Une cérémonie

d'adoption formelle de la nouvelle stratégie est prévue pour le premier semestre 2025, avance le communiqué.

Dans le cadre de cette initiative, plusieurs dispositions de la nouvelle stratégie requièrent l'engagement et la contribution des entreprises publiques et privées, soutient le ministère.

Ainsi, l'atelier de jeudi verra la participation de représentants d'entreprises publiques et privées, nationales et étrangères, selon la même source.

AGRICULTURE - SIDI BEL ABBES

Trois périmètres agricoles réservés à la mise en valeur dans le cadre de la concession

Trois périmètres agricoles ont été réservés à la mise en valeur par concession dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, dans le cadre des efforts de l'Etat pour promouvoir le secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire, a-t-on appris, mardi,

de la direction locale des Services agricoles (DSA). La même source a précisé qu'en application de l'arrêté interministériel, daté du 24 novembre 2022, ainsi que de l'arrêté de la wilaya N° 408 du 12 février 2023, portant création d'une commission chargée de l'attribution des périmètres pour la mise en valeur par concession, la wilaya de Sidi Bel Abbès a désigné trois périmètres susceptibles d'être aménagés et mis en valeur. Dans cette optique, la commission technique chargée de l'attribution des périmètres agricoles a désigné une première parcelle dans la commune de Bir Hammam, dont la superficie réelle a été déterminée par la direction du Cadastre et de la Conservation foncière à plus de 4.249 hectares, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, une deuxième parcelle a été attribuée dans la commune de Marhoun, d'une superficie de 6.424 hectares, et une troisième parcelle, également dans la commune de Marhoun, d'une superficie de plus de 1.090 hectares. La DSA a encore précisé que le dossier a été transmis au Bureau national d'études et de développement rural (BNEDER), conformément à la législation, pour réaliser des études techniques approfondies.

En outre, des échantillons des sources d'eau ont été prélevés par l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) afin d'effectuer des analyses physico-chimiques, a indiqué la même source, relevant que "les résultats se sont révélés positifs, avec une approbation de la qualité et de la présence de l'eau". D'autre part, 1.120 demandes de régularisation de la mise en valeur des terres par conformité ont été approuvées. Cette démarche vise à stabiliser les agriculteurs sur leurs terres et à renforcer les efforts des autorités publiques pour mettre à disposition toutes les ressources et conditions nécessaires pour encourager les agriculteurs à mettre en valeur les terres et à augmenter les capacités de production.

APS

JEUNESSE - BATNA

Les participants à la caravane «les jeunes et la mémoire nationale» découvrent nombre d'épisodes importants de l'histoire de la révolution

Les participants à la caravane "les jeunes et la mémoire nationale", arrivée lundi à Batna, ont découvert nombre d'épisodes importants de l'histoire de la glorieuse révolution de libération nationale au cours d'une rencontre tenue au musée du moudjahid avec des historiens et moudjahidine de la région. Les participants ont assisté avec passion à l'intervention du Dr. Larbi Ghenam du département d'histoire de l'université Batna-1 et du Pr. Houari Mokhtar, membre du conseil scientifique et technique du musée sur les préparatifs du déclenchement de la lutte armée dans la région des Aures sous le commandement de Mustapha Benboulaïd avec une large participation de jeunes combattants qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance.

Des moudjahidine ont présenté à l'occasion leurs témoignages et leurs parcours dont Abdelhafid Rahmouni qui a rejoint les maquis de la région d'Arris à l'âge de 18 ans, la moudjahida Sassiya Hélis qui était Fidaiya et membre de la cellule secrète féminine dans la ville de Batna à l'âge de 17 ans et la moudjahida Cherifa Zegrar.

Ils ont exhorté les jeunes présents à préserver la mémoire nationale et à s'armer de la science pour bâtir une Algérie puissante. Le président de la commission de la citoyenneté, du bénévolat, de la vie associative et de la participation des jeunes à la vie publique au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Moussa Nouri, a indiqué que l'initiative de la caravane vise à consolider la communication entre

jeunes et moudjahidine pour leur permettre de mieux connaître l'histoire de la patrie, de la lutte du peuple algérien et des sacrifices pour le recouvrement de sa souveraineté.

Les participants à la caravane ont ensuite visité l'exposition du musée du moudjahid présentant des photos, des documents et objets reflétant les diverses étapes de la révolution dans le pays et particulièrement dans les Aures.

Le programme de la caravane comporte également la visite de la maison des frères Benchaïba à Dechrist Ouled Moussa dans la commune d'Ichekouï qui a accueilli la nuit du 1er novembre 1954 sous la supervision de Mustapha Benboulaïd la réunion de distribution des armes aux premiers groupes de moudjahidine ayant mené les premiers assauts annonçant le déclenchement de la révolution libératrice. La caravane s'est également rendue vers la maison du chahid Mustapha Benboulaïd à Arris transformée en musée puis vers la ferme du chahid Messaoudi Laïd à Djerman (ex-ferme Lucas) qui fut un centre de torture des moudjahidine où la directrice locale des moudjahidine, Nawal Boukhaba, a souligné l'importance de ces sites historiques de la révolution de libération nationale dans la région et de leur découverte par les jeunes.

La caravane initiée par le CSJ se rendra mardi vers la wilaya de Skikda avant de se diriger vers les wilayas de Tizi Ouzou, Alger et Tissemsilt, selon les organisateurs.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le nombre de décès liés à la chaleur pourrait augmenter en Europe

En l'absence de mesures suffisantes face au réchauffement climatique, la baisse des morts liées au froid en Europe ne compensera pas la hausse de celles provoquées par la chaleur d'ici à la fin du siècle, avance une étude publiée lundi.

"La majorité des villes européennes devrait connaître une hausse de la mortalité liée aux températures" à l'horizon 2099, avance ce travail de modélisation paru dans la revue *Nature Medicine*.

Ce constat, réalisé en prospectant des données recueillies dans 854 agglomérations d'une trentaine de pays européens, s'entend si des mesures "conséquentes" ne sont pas prises pour, à la fois, réduire le réchauffement climatique et mieux s'adapter à celui-ci.

Pour l'heure, le froid tue bien plus de personnes que la chaleur en Europe: on évoque généralement une mortalité dix fois supérieure. Les chercheurs ont donc cherché à déterminer si le réchauffement climatique ne pouvait pas s'avérer gagnant à terme en matière de décès liés aux températures.

Leur réponse est négative. Aucun des trois scénarios imaginés, plus ou moins optimistes, n'aboutit à ce que la baisse des morts liées au froid compense la hausse de celles provoquées par la chaleur.

La mortalité fait surtout un bond dans le scénario



du pire. Celui-ci table sur une Europe instable politiquement, minée par les conflits et incapable de prendre de réelles mesures contre le réchauffement climatique.

Dans ce scénario, on assisterait à une hausse de moitié du nombre de décès liés aux températures, à plus de deux millions, entre 2015 et 2099 en Europe.

Ces estimations doivent toutefois être prises avec une grande précaution, car elles dépendent de nombreux choix de modélisation. Dans les deux au-

tres scénarios plus optimistes, on assiste aussi à une progression, mais elle est beaucoup moins marquée: si les pays prenaient suffisamment de mesures pour s'adapter à la chaleur, ils pourraient même éviter une hausse de la mortalité associée aux températures.

Ces conclusions concernant le continent européen pris dans ses ensemble, certaines régions pourraient même gagner au change avec le réchauffement.

D'autres seraient particulièrement affectées.

"Les différences entre régions laissent penser que la mortalité baîsserait légèrement en Europe du Nord, mais que la région méditerranéenne et l'Europe de l'Est seraient très vulnérables", jugent les chercheurs.

Selon cette étude, les bénéfices en matière de santé publique sont avérés si l'on met à la fois en œuvre de "strictes mesures" pour limiter les émissions de carbone, et des "stratégies d'adaptation orientées vers les pays et les populations les plus vulnérables".

FAO

La sécurité alimentaire au Mexique et en Amérique centrale menacée par la crise climatique

La sécurité alimentaire dans le sud du Mexique et dans certaines régions d'Amérique centrale est menacée par les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, révèle lundi un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Selon la FAO, dont le siège régional se trouve à Santiago, au Chili, 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes pourraient connaître un accès restreint à la nourriture en raison de la crise climatique.

Ces pays "sont considérés comme vulnérables car ils sont plus susceptibles d'être touchés par la sous-alimentation en raison de ces phénomènes extrêmes", indique l'agence onusienne sans révéler cependant la liste complète des pays affectés.

Dans son rapport intitulé "Panorama régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2024", la FAO attire l'attention sur la vulnérabilité aux sécheresses prolongées de certaines régions d'Amérique centrale.

Ces régions s'étendent le long du "Corridor sec", une zone aride qui va du sud du Mexique au Panama, en passant par le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica.

Outre les sécheresses, les vagues

de chaleur et les tempêtes ont un impact sur la production agricole, ce qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et fait augmenter le prix des denrées alimentaires, indique le rapport. Entre 2019 et 2023, l'insécurité alimentaire - à savoir l'accès discontinu à la nourriture - a augmenté de 1,5% en moyenne dans les pays vulnérables. Cependant, la faim a touché moins de personnes en Amérique latine en 2023.

Cette année-là, 6,2% des 733 millions d'habitants de la région ont souffert d'un manque de nourriture, soit 2,9 millions de personnes de moins qu'en 2022.

ETATS UNIS

Le SG de l'ONU appelle à davantage d'exemptions dans la suspension de l'aide étrangère américaine

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé les Etats-Unis à exempter les aides essentielles de leur ordre de suspension globale de l'aide étrangère, a déclaré lundi son porte-parole. M. Guterres a "noté avec inquiétude" l'annonce d'une pause dans l'aide étrangère américaine, a déclaré dans un communiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Le secrétaire général appelle les Etats-Unis à envisager des exemptions supplémentaires afin d'assurer le maintien des activités humanitaires et de développements essentiels aux communautés les plus vulnérables du monde, dont la survie et les moyens de subsistance dépendent de ce soutien, a affirmé M. Dujarric. M. Guterres a hâte de discuter avec la nouvelle administration américaine de la livrai-

son d'une aide au développement qui est souvent indispensable à certaines populations pour relever les défis les plus difficiles auxquels sont confrontés les pays en développement. "Les Etats-Unis sont l'un des plus grands fournisseurs d'aide, et il est essentiel que nous travaillions de manière constructive pour définir ensemble une voie stratégique pour aller de l'avant", a déclaré le porte-parole. Le secrétaire d'Etat, américain Marco Rubio a ordonné vendredi la suspension générale de presque toutes les subventions et aide étrangère du département d'Etat.

Cette directive à effet immédiat sera valable 90 jours, et exige que les employés du département d'Etat émettent des "ordres de suspension des opérations" pour presque toutes les "subventions d'aide étrangère existantes", selon les médias.

IMMIGRATION

La Colombie envoie un avion aux Etats-Unis pour rapatrier des concitoyens

La Colombie a annoncé lundi le décollage d'un avion militaire vers la ville américaine de San Diego (ouest) afin de rapatrier 110 Colombiens expulsés par les Etats-Unis, au lendemain d'un bras de fer à ce sujet entre les deux pays. "Le gouvernement national a mis à disposition un avion de l'armée de l'air colombienne pour ramener chez eux 110 compatriotes expulsés des Etats-Unis", a déclaré le ministère colombien des Affaires étrangères dans un communiqué lundi après-midi. Des fonctionnaires de l'Immigration et du ministère des Affaires étrangères, ainsi que du personnel médical, ont pris place à bord de l'avion, parti de l'aéroport El Dorado à Bogota, "afin de garantir le respect des droits des citoyens et de surveiller leur état de santé si nécessaire". Le ministère a ajouté qu'"un autre avion devrait partir dans les prochains jours avec le même objectif".

Le président américain Donald Trump avait annoncé dimanche une série de sanctions contre la Colombie, avant de faire marche arrière, dans une spectaculaire escalade de tensions après la décision de Bogota de refouler des avions militaires transportant des immigrés expulsés par les Etats-Unis en raison d'inquiétudes pour leur "dignité".

Dimanche soir, Bogota a finalement déclaré que "l'impasse" avec les Etats-Unis était "surmontée" et Washington a levé sa menace d'imposer des droits de douane de 25% sur tous les biens colombiens entrant aux Etats-Unis, qui devaient être portés à 50% dans une semaine.

CHILI

Au moins six morts dans le naufrage d'un bateau de tourisme

Au moins six personnes sont mortes dans le naufrage d'un bateau de tourisme qui naviguait dimanche sur un fleuve proche de la ville d'Osorno, dans le sud du Chili, ont annoncé lundi les autorités. Le bateau, qui transportait 32 passagers et deux membres d'équipage, avait levé l'ancre dimanche à environ 1.000 km au sud de la capitale Santiago.

Le bateau a coulé dans le fleuve Negro, à environ cinq kilomètres de sa destination finale, le port de Bahía Mansa, sur le Pacifique.

La marine chilienne a fait état de "six morts" et un disparu. Deux corps ont été retrouvés à l'intérieur de l'embarcation, précise un communiqué. Les autorités n'ont pas indiqué si parmi les passagers se trouvaient des étrangers. Le parquet a ouvert une enquête pour déterminer les causes du naufrage.

"L'embarcation aurait dû transporter 21 personnes" et non 34, a indiqué la procureure María Angelica de Miguel à la chaîne Chilevisión. "Beaucoup de personnes sur ce bateau n'avaient pas de gilet de sauvetage", a-t-elle ajouté. Le capitaine du bateau a été arrêté par la police.

INDE

5 morts lors d'un accident dans un rassemblement religieux

Au moins cinq personnes sont mortes et une quarantaine ont été blessées mardi dans le nord de l'Inde dans l'affondrement d'une plateforme dressée pour une cérémonie religieuse, ont rapporté des médias citant des autorités locales. L'accident s'est produit dans le district de Baghpat de l'Etat de l'Uttar Pradesh, lorsque des centaines de prêtres et de fidèles participaient à des célébrations de la communauté jaïne.

"Une structure de bois s'est effondrée, causant la mort de cinq personnes", a déclaré aux médias une responsable locale, Asmita Lal, signalant que "quarante autres ont été blessées, dont une vingtaine légèrement qui ont pu rentrer à leur domicile". Selon un témoignage cité par la chaîne d'information NDTV, Rakesh Jain, "la plateforme s'est écroulée lorsque les prêtres sont montés dessus pour offrir des laddoos (sucreries) aux centaines de fidèles qui s'y trouvaient".

APS

EL BAYADH - JUMELAGE DES HÔPITAUX Plus de 120 consultations médicales spécialisées effectuées dans la commune de Ghassoul

Plus de 120 consultations médicales spécialisées ont été effectuées au profit des citoyens de la commune de Ghassoul (wilaya d'El Bayadh), dans le cadre d'une convention de jumelage de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" d'El-Bayadh et l'Etablissement public de santé de proximité de Bézina, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs de cette initiative.

La directrice de l'EPH "Mohamed Boudiaf", Mme Hammam Lamia, a indiqué à l'APS que ces consultations, menées hier (lundi) au niveau de la polyclinique de la commune de Ghassoul, ont été assurées par une équipe médicale spécialisée en chirurgie générale, orthopédie, pédatrie et gastro-entérologie. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des conventions périodiques entre les établissements publics de santé, vise à rapprocher les services médicaux des citoyens, réduisant ainsi les déplacements des patients pour se faire soigner loin de leur lieu de résidence, a fait savoir la même source.

BATNA 1^{ère}s journées chirurgicales de pose de prothèses de la hanche et du genou à Ain Touata

Les 1^{ères} journées chirurgicales consacrées à la mise en place de prothèses de la hanche et du genou, et à la chirurgie arthroscopique, ont débuté, mardi à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touata (Batna). En marge du lancement de ces journées chirurgicales qui se poursuivront jusqu'au 30 janvier, le directeur de l'EPH, Noureddine Nafissi, a indiqué que 12 interventions chirurgicales gratuites seront réalisées sur des patients âgés de 26 à 85 ans, souffrant du genou et de la hanche, originaires de différentes communes de la wilaya de Batna.

Selon le même responsable, tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour la réussite de ces journées chirurgicales qui mettent à contribution des praticiens venus de plusieurs wilayas, notamment Béjaïa, Ouargla, Guelma et Tébessa. M. Nafissi a rappelé que l'EPH d'Ain Touata avait entamé dès 2018 l'organisation de journées chirurgicales périodiques et gratuites, qui ont concerné jusqu'à présent les spécialités de la chirurgie générale, l'ablation des tumeurs cancéreuses, les malformations congénitales chez l'enfant de moins de 16 ans et la chirurgie de la cataracte. Des journées chirurgicales dédiées à la chirurgie gynécologique et obstétricale devraient également être "prochainement" organisées dans le même établissement, a conclu M. Nafissi.

APS

ORAN

Un congrès pharmaceutique sur les maladies rares et les médicaments orphelins le 15 février

La deuxième édition du congrès pharmaceutique sur les maladies rares et les médicaments orphelins se tiendra, le 15 février à Oran, sous le thème "Prise en charge des maladies rares en Algérie, les implications de la nouvelle réglementation", a-t-on appris auprès des organisateurs.



Organisé par l'Association nationale des pharmaciens Algériens (ANPHA), cette rencontre réunira des spécialistes de différentes régions du pays pour discuter des implications de la nouvelle réglementation dans la prise en charge des maladies rares et orphelines.

"La récente publication de la liste des maladies rares reconnues, accompagnée des thérapies spécifiques pour chaque pathologie, marque une avancée significative dans la prise en charge

de ces maladies", a-t-on souligné dans la présentation de l'événement. Il convient de rappeler qu'un arrêté, daté du 6 novembre 2024, a été promulgué pour compléter et modifier l'annexe de celui du 6 février 2013, en fixant une liste actualisée des maladies rares et des pathologies à pronostic vital, ainsi que les produits pharmaceutiques destinés à leur traitement. "Cette nouvelle réglementation aura des implications considérables pour les cliniciens,

pharmacien, laboratoires pharmaceutiques et patients", a-t-on noté, ajoutant que "le congrès vise à explorer ces implications, ainsi que le rôle essentiel des différents acteurs dans l'intégration de ces nouvelles recommandations". Il s'agit d'une opportunité pour mettre en avant des travaux de recherches de spécialistes algériens et contribuer aux débats qui visent à améliorer la prise en charge de ces maladies méconnues et coûteuses, a-t-on indiqué.

CENTRE DE BIOÉQUIVALENCE

Vers la réalisation de 20 études sur les médicaments génériques en 2025

Le Centre de bioéquivalence "Equival Biocenter", relevant du groupe Saïdal, vise à réaliser 20 études en 2025 pour évaluer l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques, a déclaré, lundi, le directeur du Centre, M. Mourad Touati.

M. Touati s'exprimait lors de la présentation d'un exposé devant le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrab, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, qui ont inspecté le Centre (Hussein Dey, Alger) dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à plusieurs établissements du secteur dans les wilayas d'Alger et de Tipaza.

Les deux ministres étaient accompagnés du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, du vice-président de l'APN, M. Nasri Zouhaier, et du Président-directeur général (PDG) du Groupe "Saïdal", M. Ouassim Koudri. M. Touati a précisé que le Centre "vise à réaliser 20 études sur l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques, et de comparer leur conformité aux médicaments de référence".



sa première étude en octobre 2024, avec la participation de 180 volontaires.

Il a pour objectif d'évaluer l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques, et de comparer leur conformité aux médicaments de référence.

Le Centre propose ses services aux laboratoires pharmaceutiques, aux autorités administratives chargées de l'enregistrement des produits pharmaceutiques, aux entreprises de services d'essais cliniques, et aux établissements de recherche dans le cadre de projets de recherche en médecine biologique, ainsi qu'aux spécialistes dans le cadre de recherches cliniques.

Après avoir suivi l'exposé,

le ministre de ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a souligné la nécessité d'accélérer la réalisation des études de bioéquivalence afin d'atteindre environ 100 études par an, rappelant que la capacité actuelle permettait d'en réaliser au maximum 50 par an.

Il a également abordé la formation et l'élaboration de programmes spécialisés pour le développement des compétences nécessaires à la gestion des équipements dont dispose le centre.

Pour sa part, M. Hadji a appelé à accélérer les campagnes de sensibilisation et à redoubler d'efforts pour parvenir aux meilleures solutions à même de drainer des volontaires en bonne santé et de manière durable.

PALESTINE

Ghaza : la guerre génocidaire sioniste a eu un impact "grave" sur les femmes enceintes, selon HRW

La guerre génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a engendré des dangers "graves" et parfois mortels pour les femmes enceintes durant la période de grossesse, a déclaré Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié mardi.



Le rapport établit que le blocus illégal de la bande de Ghaza imposé par les forces sionistes, auquel se sont ajoutées de sévères restrictions à l'acheminement d'aide humanitaire et des attaques contre des établissements médicaux et des personnels de santé, "ont directement porté préjudice aux femmes pendant leur grossesse, lors de l'accouchement et durant la période post-partum".

HRW constate que le

gouvernement sioniste, en tant que puissance occupante à Ghaza, "a violé le droit des femmes enceintes et ceux des nouveau-nés".

Depuis le début de l'agression sioniste, "les femmes et les filles vivent des grossesses en étant dépourvues de soins médicaux de base, d'installations sanitaires, d'eau et de nourriture", a déclaré Belkis Wille, directrice adjointe de la division Crises, conflits et armes à Human Rights

Watch. Se basant sur les données révélées en juillet, par des experts en matière de santé maternelle, l'ONG a noté que "le taux de fausses couches à Ghaza avait augmenté de près de 300 % depuis le 7 octobre 2023".

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a indiqué que depuis le 26 décembre 2024, "huit nourrissons et nouveaux seraient morts d'hypothermie, en raison de la dislocation, conflits et armes à Human Rights

d'abris de base, conjuguée aux températures hivernales".

"Les violations flagrantes et répétées du droit international humanitaire et des droits humains commises à Ghaza par les autorités (sionistes) ont eu un impact particulièrement grave sur les femmes et les filles enceintes et sur les nouveau-nés.

Le cessez-le-feu à lui seul ne mettra pas fin à ces conditions abjectes", a conclu Belkis Wille.

Ghaza: MSF appelle à une augmentation massive et immédiate de l'assistance humanitaire

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a appelé lundi, à une augmentation massive et immédiate de l'assistance humanitaire dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, dévastée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire.

"Il est nécessaire de fournir des services de santé, une aide humanitaire et de reconstruire la ville

pour que la vie puisse revenir à Rafah, mais il reste très dangereux pour les Palestiniens de retourner dans la plupart des régions", a souligné MSF.

Et de poursuivre : "Même si nous n'entendons plus le bruit des bombes, leurs dangers persistent. L'ONG a souligné que "les Palestiniens tentent de reconstruire Rafah à partir des décombres,

mais la zone est dangereuse en raison des obus non explosés éparpillés dans les restes de bâtiments, qui prendront des années à nettoyer". Elle a expliqué : "Tout est détruit à Rafah, les maisons, les magasins, les rues et les établissements de santé sont transformés en décombres, et les systèmes d'électricité et d'eau ont également été endommagés".

RD CONGO

Plus de 1,5 million d'enfants ont besoin de protection à Goma, selon une ONG

Plus de 1,5 million d'enfants pris dans de violents combats dans la ville de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), doivent être protégés, a indiqué l'ONG Save the Children.

Environ 3 millions de personnes vivent actuellement à Goma, dont 1 million de personnes déplacées. Save the Children estime que "plus de

la moitié d'entre elles – soit plus de 1,5 million sont des enfants".

Greg Ramm, directeur de Save the Children en RDC, a déclaré que "la situation était confuse, complexe et horrible et n'y avait aucun endroit sûr où aller depuis Goma". L'ONG exhorte toutes les parties impliquées dans le conflit à "donner la priorité à la protection des civils et à

garantir un accès humanitaire sans restriction".

Elle réitère en outre son appel à la communauté internationale pour qu'"elle prenne des mesures immédiates pour répondre à la crise humanitaire qui se déve-loppe rapidement en RDC.

Cela comprend la fourniture d'une aide d'urgence aux personnes déplacées, le sou-

ten aux efforts visant à protéger les civils et l'œuvre en faveur d'une résolution pacifique du conflit". Le conflit en RDC a créé une crise humanitaire, avec près de 7 millions de personnes, dont au moins 3,5 millions d'enfants, déplacées et plus de 26 millions de personnes - soit une personne sur quatre - ayant besoin d'aide humanitaire.

SOUDAN

Le SG de l'ONU condamne l'attaque "épouvantable" contre un hôpital au Darfour

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, "condamne fermement" l'attaque "épouvantable" contre le principal hôpital d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord au Soudan, qui aurait fait 70 morts vendredi, a déclaré lundi son porte-parole.

"Cette attaque épouvantable qui a touché le seul hôpital encore opérationnel dans la plus grande ville du Darfour après plus de 21 mois de guerre laisse le système de santé du Soudan en lambeaux", a souligné Stéphane Dujarric.

Le secrétaire général répète que, en vertu du droit international humanitaire, les blessés et les malades, ainsi que le personnel médical et les installations médicales, doivent être respectés et protégés en permanence", a-t-il ajouté, appelant à ce que les responsables de telles violations rendent des comptes.

L'attaque ayant visé vendredi l'hôpital d'El-Fasher, ville assiégée par les Forces de soutien rapide (FSR), a fait 70 morts et 19 blessés parmi les patients et leurs accompagnants, selon le chef de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à une guerre entre l'armée soudanaise et les FSR qui a fait des dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 12 millions d'habitants au Soudan.

SELON L'ALLIANCE VACCINALE GAVI

Le paludisme en recul dans 17 pays africains grâce au nouveau vaccin

La livraison de 12 millions de doses de vaccin contre le paludisme dans 17 pays africains depuis 2023 a contribué à une baisse significative du nombre de cas et de décès parmi les groupes démographiques à haut risque, dont les enfants, a déclaré l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi).

Dans 17 pays africains où le paludisme est endémique - et qui représentent au total plus de 70 % de la charge mondiale du paludisme - environ 5 millions d'enfants ont été protégés contre la maladie après avoir été vaccinés, a déclaré Gavi dans un communiqué publié jeudi à Nairobi, la capitale kényane.

La directrice générale de Gavi, Sania Nishtar, a indiqué que la distribution continue du vaccin anti-paludisme avait permis un changement radical dans la lutte contre cette maladie transmise par les moustiques.

"Ces premières données sont un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique qu'aura ce programme, que nous espérons étendre considérablement d'ici la fin de cette décennie afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme exerce sur les systèmes de santé africains", a affirmé Mme Nishtar. La mise en œuvre réussie de programmes pilotes de vaccination contre le paludisme au Ghana, au Kenya et au Malawi de 2019 à 2023, qui ont permis de toucher 2 millions d'enfants et entraîné une baisse de 13 % de la mortalité infantile globale, guidera le déploiement subséquent du vaccin dans d'autres pays fortement touchés du continent, selon Gavi.

En plus des campagnes de vaccination, d'autres mesures vitales telles que la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont joué un rôle essentiel dans la réduction de la transmission du paludisme et des décès liés à cette maladie en Afrique, a indiqué la même source.

L'alliance a salué l'introduction réussie du vaccin contre le paludisme dans les pays africains en proie à des conflits, dont notamment le Soudan et la République démocratique du Congo, qui a permis de revitaliser la lutte contre le paludisme. En 2025, Gavi prévoit de distribuer des vaccins anti-paludisme dans six à huit nouveaux pays, dont l'Ouganda, l'Ethiopie, la Guinée, le Mali et le Burundi, protégeant ainsi 13 millions d'enfants supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Entre 2026 et 2030, l'alliance a pour objectif d'aider les pays fortement touchés à protéger 50 millions d'enfants supplémentaires avec quatre doses vaccinales, sous réserve de disponibilité des fonds nécessaires.

APS

Mercredi 29 janvier 2025

COUCHES POUR BÉBÉS

Alerte sur des «risques» liés à des substances toxiques

En janvier 2017, l'enquête de 60 millions de consommateurs rapportait la présence de substances chimiques (pesticides, dioxines, furanes, HAP et composés organiques volatils) dans des couches pour bébé.

Dans ce contexte, les autorités sanitaires ont saisit l'Agence de sécurité sanitaire et sociale (Anses) pour étudier la sécurité de ces produits. Cette expertise est la première évaluation de ce type, effectuée par une agence de sécurité sanitaire au niveau international. L'enjeu est loin d'être anodin quand on sait que la majorité des bébés en France porte des couches à usage unique, ce qui représente entre 3 800 et 4 800 couches utilisées au cours des trois premières années de leur vie.

Première étude effectuée par une agence de sécurité sanitaire au niveau international

Pour son évaluation, l'Anses a utilisé les analyses du Service commun des laboratoires (SCL) qui dépend de la répression des fraudes (DGCCRB) et de l'Institut national de la consommation (qui édite la revue 60 millions de consommateurs). L'agence sanitaire a évalué les risques potentiels "dans des conditions d'usage réaliste". On calcule une quantité absorbée en fonction du temps de port de couche, du nombre de couches portées par les bébés, jusqu'à 26 mois, et on compare à des valeurs toxicologiques de référence pour chacune des substances", explique Gérard Lasfargues, le directeur général délégué de l'Anses.

Les résultats ont mis en évidence la présence de différentes substances chimiques dangereuses dans les couches jetables qui peuvent notamment migrer dans l'urine et entrer en contact prolongé avec la peau des bébés.

Une liste de substances chimiques qui étonne

La liste complète des substances détectées au moins une fois, dans les couches pour bébé à usage unique vendues en France laisse pantomis :

Dans des brouats de couches énervées : des composés organiques volatils (naphthalène, styrène, toluené, dichlorobénzènes, p-isopropyltoluène, xylènes, chlorobénzène) ; des pesticides (hexachlorobénzène, quinolizine et son métabolite, la pentachloroaniline, le glyphosate et son métabolite l'AMPAM) ; du formaldéhyde ; des dioxines, furanes et PCB-DL, des substances parfumantes (al-



cool benzénique, salicylate de benzyle, coumarine, l'hydroxyisobéxyl 3-cyclohexène carboxaldéhyde (lyral), le benzophénol méthyle propional (li-lial), limonène, linolol, alpha-isométhyl ionone).

Dans des brouats de partie de couches :

des dioxines, furanes (dans le voile externe, le voile interne et les autres parties, sauf le coussin absorbant) ;

des HAP dans les élastiques (benzo[b]furanciné, indénol, 2,3-c-diphényle benzog.h,l-phénylène).

Certaines de ces substances sont ajoutées intentionnellement, telles que des substances parfumantes qui peuvent entraîner des allergies cutanées. D'autres substances identifiées peuvent provoquer des matières premières contaminées ou de procédés de fabrication (PCB-DL, furanes et dioxines, HAP).

Des procédés de séparation pour plusieurs substances

Sur la base de ces données, l'Anses a réalisé une évaluation de risques

afin de déterminer si les concentrations des différentes substances identifiées pouvaient présenter un risque pour la santé des bébés. Cette expertise a mis en évidence des dépassements de seuils sanitaires pour plusieurs substances, dans des conditions d'usage réalisistes. Il s'agit de :

Des substances parfumantes (benzophénol méthyle propional ou li-lial), l'hydroxyisobéxyl 3-cyclohexène carboxaldéhyde ou lyral).

Certains hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), parfois cancérogènes ;

Le PCB-126, La somme des PCB-DL, La somme des dioxines, furanes et PCB-DL.

L'Anses note que, parmi les pesticides trouvés dans ces produits, la majorité d'entre eux sont aujourd'hui interdits dans l'Union européenne (lindane et quinolizine depuis 2004, hexachlorobénzène depuis 2004), hormis le glyphosate qui est autorisé en France et dans l'Union européenne. Selon l'avis de l'Anses, il n'existe

du même ordre de grandeur. Les concentrations en HAP et en substances parfumantes sont supérieures à celles retrouvées dans les protections intimes.

Selon l'Anses, ces résultats traduisent une contamination qui ne peut être liée qu'à une contamination environnementale des matières premières (ces chiffres sont très largement supérieure à celle observée dans l'alimentation) et traduisent plus vraisemblablement des contaminations liées aux procédés de fabrication des couches.

Comment choisir les couches pour bébé ?

Il n'est pas possible d'avoir de résultat par produit via le rapport de l'Anses. Son avis repose sur des analyses de 23 couches "parmi les plus utilisées", mais il ne cite aucune marque, les données ayant été anonymisées. Selon Gérard Lasfargues, "la contamination concerne tous types de couches, y compris les couches dites écolégiques".

En attendant que les mesures demandées par les ministères débouchent sur du concrét (au-delà d'un "engagement", ne pourraient pas envisager des mesures contraignantes), ces dernières incitent les parents qui le souhaitent à orienter leurs achats de couches jetables pour bébés en tenant compte des indications relatives au procédé de fabrication, qui sont portées sur les emballages, telles que : absence de traitement par des agents chlorés, absence de parfums dans ces produits, qualité des matières premières".

Encore faut-il que ces indications figurent sur les emballages... comme le reconnaissent les ministres qui appellent les professionnels à la plus grande transparence et à améliorer l'information des consommateurs sur la composition et le mode de fabrication des produits".

Matthieu Schuler, directeur de l'évaluation des risques sanitaires de l'Anses, juge qu'il "existe déjà certains types d'informations sur les paquets de couches qui peuvent aiguiller le consommateur dans ses choix. Comme le fait qu'elles soient blanches à chlore ou non, le mode de culture des plantes utilisées, la présence de parfum... D'autre part, certaines marques affichent déjà la composition des couches sur leurs paquets et/ou sur leur site Internet".

Les procédés de fabrication pointe du doigt

L'Anses a comparé les concentrations des substances retrouvées dans les couches pour bébé avec celles retrouvées dans les protections intimes, du fait de la similarité de composition et des substances chimiques identifiées dans ces produits. Résultat : les concentrations pour la majorité des dioxines/furanes retrouvées dans les brouats de couches sont supérieures à celles retrouvées dans les protections intimes. Les concentrations en pesticides sont

CONVULSIONS DU NOUVEAU-NÉ

Causes et facteurs de risque

La fréquence des convulsions chez le nouveau-né est de 0,2 à 0,8% mais est sans doute sous-estimée car les convulsions à cet âge passent souvent inaperçues.

Les crises convulsives chez le nouveau-né peuvent être très frustes et la perte de connaissance n'est pas toujours facile à reconnaître. Le médecin doit se méfier d'une simple révolution oculaire ou d'une fixité insolite du regard. Une succession de grimaces, d'éteignages de paupières, un simple mouvement de mâchement, un accès brutal de pâleur ou de cyanose, de l'ictus, ou une crise convulsive sont les signes de convulsions chez un nouveau-né ayant l'air de dormir. Des mouvements inhabituels d'un membre sont souvent les seules manifestations de la convulsion néonatale. Au maximum, se trouve réalisée l'état de mal convulsif où les crises sont incessantes.

Ces convulsions ne doivent pas être confondues avec les banales trémulations du nouveau-né affamé, qui pleure ou qui frôle. Ces mouvements rythmiques et répétitifs, du menton, surviennent chez un enfant conscient et cèdent à la pression de la main de l'examineur.

Causes et facteurs de risque

Des intoxications maternelles sont parfois responsables : narcotiques, barbituriques, isoniazide etc. ;

D'autres fois, c'est une intoxication directe ou secondaire après l'utilisation criminelle d'adulépices respiratoires tels que la camphre. L'hypoglycémie et l'hypocalcémie sont les causes métaboliques les plus fréquentes ;

Les méningites bactériennes doivent être évoquées à titre systématique ; Certaines embryo-topathies (toxoplasme, herpès, rubéole, inclusion cytomégaliques etc.) et des malformations cérébrales peuvent être responsables ;

L'anoxie néonatale, l'hémorragie cérébro-méningée dues aux traumatismes obstétricaux sont des causes très fréquentes ;

D'autres étiologies sont plus rares : hypo- et hyper-natrémie, déficit en vitamine B6, hypomagnésémie, erreurs innées du métabolisme amines etc. ;

La consommation du 5e jour est décrite chez des enfants nés à terme, sans antécédent pathologique, qui présentent vers le 5e jour de vie un véritable état de mal électro-clinique. Après une période de quelques jours, le nouveau-né récupère un état clinique normal et ne garde aucune séquelle. La cause est inconnue.

Examens et analyses complémentaires

Diverses analyses complémentaires sont nécessaires chez un nouveau-né qui convulse : glycémie, calcémie, ionogramme sanguin, sérologies, hémostologiques, ponction lombaire, électroencéphalogramme, radiographie du crâne, fond d'œil etc.

Traitement

Il consiste d'abord à essayer de corriger une éventuelle anomalie métabolique avant même de déposer des résultats d'examens demandés en urgence au laboratoire. La perfusion de glucose, du calcium, de la vitamine B6 et du magnésium. Cela permet de traiter les causes facilement curables.

Le traitement symptomatique fait appel aux benzodiazépines (Valium® etc...) injectables ou intrarénales. En fonction de la cause, le traitement démontre déjà la composition des couches sur leurs paquets et/ou sur leur site Internet. Les concentrations en pesticides sont

FIÈVRE DE L'ENFANT

Les bons gestes

Le thermomètre monte ? Ne cédez pas à la panique ! La fièvre est une réaction naturelle de l'organisme pour lutter contre les infections. On vous explique comment bien réagir en cas de fièvre de l'enfant.



type de médicament contre la fièvre, en respectant les doses et les intervalles entre les prises.

Si cela ne suffit pas à faire baisser sa température, consultez votre médecin. Il pourra alors juger de l'utilité d'utiliser plusieurs médicaments.

Quel médicament utiliser ?

Pour traiter la fièvre de l'enfant, le paracétamol est le médicament antipyrétique le plus souvent prescrit. On distingue deux cas de figure en fonction de l'âge de l'enfant : Si l'enfant a plus de 3 mois, vous pouvez utiliser du paracétamol ou de l'ibuprofène avec une dose adaptée à son poids : Pour le paracétamol : un maximum de 60 mg par kilo par jour, à répartir en quatre ou six prises, soit environ 15 mg/kg toutes les six heures ou 10 mg/kg toutes les quatre heures ;

Pour l'ibuprofène : un maximum de 20 à 30 mg par kilo par jour, à répartir en trois ou quatre prises, soit un maximum de 10 mg/kg toutes les huit heures ou 7,5 mg/kg toutes les six heures.

Si votre enfant a moins de 3 mois, seul le paracétamol est indiqué avec une dose adaptée à son poids : un maximum de 60 mg par kilo et par jour, à répartir en quatre ou six prises, soit environ 15 mg/kg toutes les six heures ou 10 mg/kg toutes les quatre heures.

BAIGNER SON ENFANT DANS L'EAU TIÈDE (2°C EN DESSOUS DE CELLE DE L'ENFANT) NE FAIT PAS BAISSE SIGNIFICATIVEMENT LA TEMPÉRATURE.

Donner un bain tiède à un enfant fiévreux risque d'augmenter son malaise plutôt que de baisser réellement sa température. De même les poches de glace sont déconseillées.

Attention le bain peut également augmenter le risque de convulsions chez l'enfant.

LES EFFETS SECONDAIRES GRAVES DES ANTIPYRÉTIQUES SONT RARISSES

Les effets secondaires graves rapportés pour l'ibuprofène et le paracétamol sont

très rares, ce sont des produits sécuritaires.

IL FAUT CONSULTER EN URGENCE SI :

La température atteint ou dépasse 40°C

son état de santé général se dégrade (refus de manger, de boire, somnolence, cris plaintifs et faibles, peau marbrée) ; la fièvre s'accompagne de maux de tête, d'une raideur de la nuque ou de vomissements. (le risque est alors d'être face à une méningite qui constitue une urgence médicale) ;

vous constatez une déshydratation : (refus de manger, de boire, somnolence, cris plaintifs et faibles, peau marbrée) ; la fièvre s'accompagne de maux de tête, d'une raideur de la nuque ou de vomissements. (le risque est alors d'être face à une méningite qui constitue une urgence médicale) ;

vous constatez une déshydratation : la fièvre s'accompagne d'une diarrhée abondante et de maux de ventre ;

d'effets secondaires respiratoires (paroxysmes respiratoires, respiration rapide et plus courte, respiration irrégulière, signes de détresse respiratoire...);

IL FAUT CONSULTER DANS LA JOURNÉE SI :

Votre enfant à moins de 3 mois ; votre enfant est suivi pour un problème de santé chronique (diabète, mucoviscidose...);

votre enfant a des épisodes de fièvre fréquentes ;

la fièvre persiste plus de 2 jours chez un enfant de moins de deux ans et plus de 3 jours chez un enfant de plus de deux ans ;

la fièvre et l'inconfort persistent, malgré un traitement bien conduit pendant au moins 24 heures (moins pour un enfant de moins de 3 mois) ;

la fièvre réapparaît après avoir disparu depuis plus d'une journée ;

Si cela dure plus de 2 ou 3 jours sans que la situation ne s'améliore, ou s'accompagne de tout autre symptôme qui vous inquiète ou bien sûr en cas de crise de convulsions.

COMBATS DANS L'EST DE LA RD CONGO L'ONU "préoccupée" par la pénurie alimentaire à Goma

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU s'est dit mardi "préoccupé" par la pénurie de nourriture à Goma après l'interruption de ses activités dans cette grande ville de l'est de la République démocratique du Congo, en proie à de violents combats.



"Les activités d'assistance alimentaire dans Goma et ses environs ont été temporairement interrompus", a déclaré une porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM) en RDC, Shelley Thakral, depuis Kinshasa.

"Le PAM est préoccupé par la pénurie alimentaire à Goma", a-t-elle indiqué, en s'adressant aux journalistes à Genève. Goma est livrée aux combats entre forces ar-

mées congolaises et rebelles du M23 qui est entré dimanche soir dans la cité de plus d'un million d'habitants et presque autant de déplacés, au terme d'une progression éclair de quelques semaines.

"En fonction de la durée des violences, l'approvisionnement en nourriture de la ville pourrait donc être gravement entravé. Il s'agit d'un test énorme pour la résilience des Congolais piégés

par les combats à Goma et dans les régions avoisinantes", a indiqué Mme Thakral.

"Les prochaines 24 heures seront cruciales car les gens commencent à manquer de provisions et devront voir ce qu'ils peuvent trouver pour survivre", a-t-elle relevé. "Un demi-million de personnes de plus ont été déplacées rien que ce mois-ci", a indiqué le porte-parole du HCR, Matthew Saltmarsh, lors du point de presse.

tions unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, mardi sur les réseaux sociaux.

L'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) suit également de près les mouvements transfrontaliers. Nous comprenons que de nombreuses personnes attendent d'évaluer la situation avant de prendre une décision", a indiqué un porte-parole du HCR, Matthew Saltmarsh, lors du point de presse.

Quatre soldats sud-africains tués

Quatre nouveaux soldats sud-africains ont été tués dans des combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué mardi les forces armées sud-africaines, portant à 13 le bilan de militaires sud-africain morts en moins d'une semaine.

"Les rebelles du M23 ont lancé une bombe de mortier en direction de l'aéroport de Goma, qui a atterri dans la base de la SANDF (armée sud-africaine), ce qui a entraîné la perte de deux membres de la SANDF", a précisé l'armée dans un communiqué.

Elle a également ajouté "qu'un de ses membres, blessé au cours des combats avec les rebelles du M23 ces trois derniers jours, a succombé à ses bles-

sures". Samedi, les forces armées avaient annoncé que neuf soldats sud-africains, dont deux membres de la force de maintien de la paix de l'ONU (Monusco), avaient été tués la veille lors d'affrontements avec les forces du M23. Les rebelles du groupe armé M23 sont entrés dimanche soir dans Goma, cité de plus d'un million d'habitants et presque autant de déplacés, au terme d'une progression éclair de quelques semaines.

L'Afrique du Sud a également déployé des troupes au sein d'une force régionale envoyée par la Communauté de développement de l'Afrique australie (SADC). Malgré les pertes subies, l'armée sud-africaine a indiqué rester "pleinement engagée dans ses respon-

sabilités de maintien de la paix" dans l'est de la RDC.

La présidence sud-africaine a indiqué lundi en fin de journée sur les réseaux sociaux que Cyril Ramaphosa et son homologue rwandais Paul Kagame avaient discuté des "récents développements dans l'est de la RDC et de l'escalade des combats qui ont entraîné la mort de soldats de la paix".

"Les deux chefs d'Etat ont convenu de la nécessité urgente d'un cessez-le-feu et de la reprise des pourparlers de paix par toutes les parties au conflit", a indiqué la présidence.

Un sommet doit réunir mercredi les chefs d'Etat rwandais et congolais pour tenter d'apaiser les tensions, selon la présidence kényane.

L'ONU, très inquiète pour les civils à Goma, se concentre sur leur protection

La situation humanitaire à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) où des combats font rage, est "extrêmement inquiétante", a alerté lundi l'ONU, qui concentre désormais ses missions sur la protection des civils qui "paient le prix le plus élevé".

"La situation humanitaire dans et autour de Goma est extrêmement, extrêmement inquiétante, avec un nouveau seuil de violence et de souffrances atteint aujourd'hui avec des zones de combats actifs dans tous les quartiers de la ville", a déclaré par vidéo lors d'une conférence de presse Bruno

Lemarquis, coordinateur humanitaire de l'ONU pour la RDC.

Il a notamment décrit la situation "chaotique" sur le terrain, avec des tirs d'artillerie dans le centre-ville de Goma où les combats se poursuivent entre les forces congolaises et le groupe armé du M23.

"Des centaines de milliers de personnes tentent de fuir les violences, y compris à Goma, ville d'un million d'habitants auxquels s'ajoutent 700.000 déplacés vivant dans les alentours de la ville dans des conditions difficiles", a-t-il ajouté, évoquant les coupures d'électricité,

d'eau et d'internet, ainsi que des hôpitaux "dépassés" par l'arrivée des blessés.

Et cette offensive du M23 à Goma intervient alors que la région vit déjà "l'une des crises humanitaires les plus longues, complexe et grave de la planète", avec près de 6,5 millions de déplacés dans le pays, dont 3 millions dans le Nord-Kivu, a-t-il alerté.

Dans ces conditions, l'ONU a commencé l'évacuation de son personnel civil non essentiel de Goma vers Kinshasa et la base d'Entebbe, en Ouganda, par la route et les airs.

"Nous devons nous

concentrer sur un objectif immédiat qui est un arrêt des hostilités à Goma et la protection des vies", celles des millions de civils et du personnel de l'ONU, a insisté de son côté le patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU Jean-Pierre Lacroix lors de cette conférence de presse.

"Les priorités sont d'abord de protéger nos collègues des Nations unies" et les différentes installations de la Monusco dans lesquelles "de très nombreuses personnes ont trouvé refuge", "à la fois des civils et des combattants désarmés", a-t-il ajouté.

SAHARA OCCIDENTAL La presse chilienne dément un présumé soutien du Sénat chilien au plan marocain d'autonomie

Les allégations du régime du Maroc marocain et de ses relais médiatiques faisant partie d'un présumé soutien unanime du Sénat chilien à son plan d'autonomie pour le Sahara occidental, ont été totalement déconstruits par la presse chilienne qui a tenu à rétablir la vérité, non sans exprimer son étonnement face à une telle "campagne d'intox".

Sous le titre "Le Maroc déforme et ment sur la résolution du Sénat chilien en faveur d'une initiative marocaine sur les territoires sahraouis occupés", le site d'information chilien piensachilie.com a tenu à démentir les allégations du régime du Maroc affirmant que les sénateurs chiliens ont voté à l'unanimité en faveur de son présumé plan d'autonomie pour le Sahara occidental.

"La résolution présentée par Yasna Provoste, ancienne présidente du Sénat et actuelle présidente du groupe d'amitié parlementaire Chili-Maroc n'a pas été soutenue, en effet, que 18 voix sur 50 que compte le Sénat chilien", a rapporté piensachilie.com, affirmant que ce score ne représente qu'un tiers des voix.

Poursuivant dans le même ordre d'idées, l'auteur de l'article a précisé que ce résultat ne constitue en aucun cas "une avancée majeure" tel qu'annoncé en grande pompe par le régime marocain et ses médias.

Le média chilien, tout en dénonçant cette précipitation et manque de professionnalisme auprès du régime marocain et de ses relais médiatiques, a noté que la résolution présentée au Sénat est "contraire aux résolutions onusiennes".

"Cette résolution ignore la réalité juridique du Sahara Occidental, territoire reconnu par l'ONU comme devantache son processus de décolonisation", a-t-il rappelé.

SOUDAN DU SUD Levée du couvre-feu nocturne imposé après des pillages

Le Soudan du Sud a annoncé lundi la levée du couvre-feu nocturne imposé au début du mois après qu'une manifestation dans la capitale Juba a dégénéré en pillages.

Il y a dix jours, des manifestations avaient éclaté dans la capitale Juba à la suite d'informations selon lesquelles 29 Sud-Soudanais avaient été tués lors d'affrontements au Soudan voisin.

Els avaient ensuite dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais. "Maintenant, la situation est calme et s'est normalisée. C'est pourquoi le couvre-feu est levé", a indiqué le porte-parole de la police, John Kassara.

Le Soudan du Sud avait instauré le 17 janvier un couvre-feu nocturne, au lendemain de la mort de plusieurs personnes à l'issue d'une manifestation ayant dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais, qui se sont propagés à d'autres villes du jeune pays frappé par une instabilité chronique.

La Mission des Nations unies dans le pays (Minuss) avait appelé "au rétablissement immédiat du calme après une flambée de violence qui a fait un nombre non vérifié de victimes".

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 47.354 martyrs et 111.563 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 47.354 martyrs et 111.563 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 48 martyrs et 80 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.



L'UNRWA met en garde contre les répercussions de l'interdiction de son travail en Palestine

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde mardi contre les répercussions de la mise en œuvre de l'interdiction sioniste sur son travail dans les territoires palestiniens occupés.

La directrice des médias

et de la communication de l'agence onusienne, Juliette Touma, a déclaré que l'interdiction imposée par l'entité sioniste à l'UNRWA, qui est "responsable de l'aide aux réfugiés palestiniens, devrait entrer en vigueur cette semaine, interrompant ainsi les services d'éducation et de

santé essentiels pour des milliers de personnes". "Un tel ordre est contraire au droit international et son impact direct concerne les milliers de personnes qui fréquentent les écoles et les cliniques de l'UNRWA à El Qods-Est occupée", a indiqué la responsable onusienne.

Elle a exprimé par ailleurs l'engagement de l'agence onusienne à "rester et à fournir des services jusqu'à ce que cela devienne impossible".

Cependant, si cette interdiction est appliquée, "le cessez-le-feu risque fort de s'effondrer", a-t-elle prévenu.

Ghaza: "les Palestiniens ont le droit de rentrer chez eux", souligne Refugees International

L'organisation humanitaire Refugees International s'est dit "alarmée" par les appels au déplacement forcé de la population de la bande de Ghaza, soulignant que "les Palestiniens avaient le droit de rentrer chez eux". Les tentatives de déplacement de la population palestinienne de sa terre sont "profondément alarmantes et pourraient menacer le cessez-le-feu fragile (à Ghaza)", a déclaré l'organisation, dans un communiqué publié lundi sur son site. Basée à

Washington, elle a rappelé que les Palestiniens de Ghaza ont clairement indiqué qu'"ils n'avaient pas l'intention de partir, et les pays de la région avaient dit qu'ils ne participeraient pas à un nettoyage ethnique".

Le transfert forcé de la population de Ghaza serait un crime flagrant au regard du droit international".

Pour l'ONG, "les Palestiniens ont le droit immédiat de retourner volontairement dans leurs foyers et de commencer à reconstruire leur vie

après plus de 15 mois de guerre". "Toute action qui conduirait au déplacement forcé massif de Palestiniens de Ghaza serait une catastrophe humanitaire, déstabiliserait le cessez-le-feu actuel et détruirait les espoirs d'une paix viable", a-t-elle mis en garde. Pour conclure, elle appelle la communauté internationale à "s'opposer fermement" à ces tentatives et à "défendre des politiques respectueuses des droits et de la dignité des Palestiniens".

Des troupes de l'armée sioniste ouvrent le feu sur des Palestiniens dans la ville de Ghaza

Les chars de l'armée d'occupation sioniste ont ouvert le feu mardi matin, sur plusieurs Palestiniens, dans le quartier d'Al Zaytoun, au sud de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Les forces d'occupation ont ouvert le feu sur les Palestiniens qui tentaient de regagner leurs domiciles, à proximité de l'école Khalil Al-Noubani, au sud du quartier d'Al-Zaytoun, dans la ville de Ghaza, près de Wafa.

Les forces d'occupation

ont également ouvert le feu en direction de la frontière nord-est de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, ajoute la même source.

La Société du Croissant-Rouge palestinien a annoncé avoir pu récupérer lundi, les corps de 10 martyrs Palestiniens qui se trouvaient dans un état de décomposition avancé, le long de la rue Al-Rashid dans la bande de Ghaza.

Par ailleurs, des sources médicales ont souligné que 250 personnes dépla-

cées ont été admises à l'hôpital le même jour, relevant que ces Palestiniens qui essayaient de rejoindre le nord de la bande de Ghaza souffraient d'épuisement.

Des milliers de déplacés palestiniens ont commencé lundi à regagner progressivement leur ville dans le nord de Ghaza, dans le cadre du cessez-le-feu conclu après près de 16 mois d'agression génocidaire sioniste.

Entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, les

forces d'occupation sionistes ont lancé une agression contre la bande de Ghaza, faisant 158.000 victimes, entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14.000 personnes portées disparues.

L'agression sioniste a également provoqué le déplacement de plus de 85% des Palestiniens de la bande de Ghaza, soit plus de 1,93 million de personnes sur les 2,2 millions qui compose l'enclave palestinienne.

Cisjordanie occupée: au moins 25 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, au moins 25 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, dans plusieurs gouvernements relevant de la Cisjordanie occupée, indique un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des pri-

sonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont été menées dans les gouvernements d'El Khalil, Naplouse, Ramallah, Beit Leh, Tulkarem, et El-Qods, souligne le communiqué.

Les forces d'occupation poursuivent leur opération militaire dans le

gouvernorat de Jénine et Tulkarem, et procède à des arrestations de dizaines de Palestiniens, accompagnées d'exécutions sur le terrain, d'abus et de destruction d'infrastructures, en plus du sabotage et de la destruction des maisons des Palestiniens, ajoute la même source.

SERBIE

Démission du Premier ministre

Le Premier ministre serbe, Milos Vucevic, a annoncé mardi sa démission, après bientôt trois mois d'un grand mouvement de contestation lancé après l'effondrement d'un auvent dans la gare de Novi Sad le 1er novembre.

"Ma décision irrévocable est de démissionner du poste de Premier ministre", a déclaré lors d'une conférence de presse M. Vucevic, qui occupait cette fonction depuis mai 2024.

"J'ai eu une longue réunion avec le président ce matin, nous avons parlé de tout et il a accepté mes arguments", a-t-il ajouté.

"Afin d'éviter de nouvelles complications et ne pas augmenter davantage les tensions dans la société, j'ai pris cette décision" de démissionner, a-t-il encore dit.

M. Vucevic est ancien maire de Novi Sad (2012-2022) et c'est sous son mandat qu'ils avaient commencé les travaux de rénovation de la gare, achevés quelques mois à peine avant l'accident dans lequel 15 personnes sont mortes.

Depuis l'accident le 1er novembre, des manifestants ont défilé par dizaines de milliers à travers toute la Serbie.

COLOMBIE

Affrontements entre guérillas dans le nord-est de la Colombie: 54 morts et 48.000 déplacés

Les affrontements dans la région du Cataumbo, dans le nord-est de la Colombie, ont fait 54 morts depuis le début la flambée de violences dans cette zone frontalière avec le Venezuela mi-janvier, ont annoncé lundi les autorités locales, en revoyant à la baisse un précédent bilan.

La zone a sombré dans la violence depuis que la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN) a pris pour cible des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe armé rival non signataire de l'accord de paix en 2016, ainsi que des civils.

La vague de violence a fait 54 morts confirmés, plus de 48.000 déplacés, 11 blessés et 12 disparus, selon un nouveau bilan des autorités du département de Norte de Santander (où se trouve le Cataumbo), qui ont révisé le chiffre des décès à la baisse.

Précédemment, elles avaient annoncé au moins 80 morts en se basant sur des remontées du terrain.

De nouveaux affrontements entre ces guérillas, enregistrés depuis vendredi, ont fait 13 morts à eux seuls.

Le bureau du gouverneur du Norte de Santander les a identifiés comme appartenant aux dissidences des FARC.

VENEZUELA

Les législatives et régionales fixées au 27 avril prochain

Le Conseil national électoral (CNE) vénézuélien a fixé lundi au 27 avril les élections législatives et régionales, ont rapporté des médias locaux.

Cette annonce du CNE survient deux semaines après l'investiture le 10 janvier, pour un troisième mandat de six ans, du président Nicolas Maduro, qui a promis une réforme constitutionnelle sans donner de détails.

"Conformément à notre obligation constitutionnelle (...), un processus électoral" pour des législatives et régionales aura lieu le "27 avril 2025", a annoncé le CNE dans un communiqué.

APS

SOIXANTE-HUITIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GRÈVE DES HUIT JOURS

Expositions, conférences et inspection de projets de développement à l'Ouest du pays

Les cérémonies de commémoration du 68e anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957), organisées, mardi à l'Ouest du pays, ont été marquées par des expositions, des conférences sur cet événement historique, ainsi que par l'inspection de projets de développement supervisés par les autorités locales, en collaboration avec la famille révolutionnaire et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).



A Oran, une conférence historique consacrée à cet événement a été organisée à l'initiative de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella, en coordination avec le Laboratoire d'histoire de l'Algérie (sources et biographies) et le musée du Moudjahid de la wilaya.

Lors de cette rencontre, il a été souligné que la grève des huit jours a constitué une étape cruciale dans le parcours de la guerre de libération nationale, notamment en raison des développements politiques, militaires et diplomatiques qui en ont découlé.

A noter que le bureau de wilaya de l'UGCAA d'Oran a également programmé une rencontre pour marquer cet événement.

A Sidi Bel Abbes, la direction locale des Moudjahidines et des Ayants-droit a organisé, sur une période de trois jours, une exposition au niveau du planétarium du chef-lieu de la wilaya, mettant en avant diverses activités histo-

riques, culturelles et artisanales. Une conférence historique animée par des universitaires et des moudjahidines ayant vécu cet événement est prévue, au cours de la semaine au musée de wilaya du Moudjahid, a fait savoir la direction concernée.

A Saïda, le Théâtre régional Sirat-Boumediene a accueilli une conférence historique sur le thème : "La contribution des commerçants algériens durant la guerre de libération nationale".

Le professeur universitaire Hassad Abdessamad a affirmé que "cette étape historique a permis de faire entendre la voix du peuple algérien au monde, en démontrant son soutien unanime au Front de libération nationale (FLN) pour l'indépendance".

Le conférencier a également mis en lumière la bonne organisation de la grève, qui a mobilisé les commerçants, provoquant une paralysie éco-

nomique majeure ayant entraîné d'importants préjudices pour la France.

Dans ce cadre, un film documentaire retraçant les détails de l'organisation de la grève, initiée par le FLN à travers tout le pays, a également été projeté. A Tissemsilt, la Maison de la culture Mouloud Kacem-Nait-Belkacem du chef-lieu de wilaya, une exposition de produits locaux et d'artisanat a été organisée à l'initiative de l'Union locale des commerçants et artisans algériens, en coordination avec la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit.

Une conférence historique a été tenue à cette occasion, au cours de laquelle le rôle actif des commerçants et artisans durant la guerre de libération nationale a été mis en lumière.

Par ailleurs, une exposition historique retraçant les différentes étapes de la grève et la lutte du peuple algérien pour recouvrer sa souve-

raineté a été organisée. Une caravane de sensibilisation à la prévention des accidents de la route a également été lancée et traversera les différentes communes de la wilaya. Dans la wilaya de Tlemcen, les festivités commémoratives, organisées au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, ont été marquées par une intervention de l'historien Attar Mohamed.

Le conférencier a abordé les conditions internes, les causes, les préparatifs et les résultats de la grève, tout en insistant sur le rôle des commerçants algériens dans la révolution victorieuse et leur parcours après l'indépendance.

A cette occasion, plusieurs commerçants issus de la famille révolutionnaire et d'autres appartenant à la génération postindépendance ont été honorés. A Tiaret, la pose de la première pierre pour la réalisation de 100 logements publics locatifs a été effectuée, en plus de l'inspection de projets de développement, tels qu'une salle de sport au lycée "Hadj-Ahmed Hatib", l'aménagement du lotissement social de 512 lots à Medroussa, et des travaux dans d'autres communes. L'avancement des travaux pour la réalisation de 30 logements participatifs, l'aménagement urbain au quartier "Bey Mehaouer", dans la commune de Melakou, la réalisation d'un centre de stockage de céréales et d'une salle de soins à la commune de Sidi Bakhti ont été inspectés à cette occasion.

Oran : la grève de huit jours, un "tournant majeur" dans le parcours de la Guerre de libération (Participants)

Les participants à une conférence historique sur la grève de huit jours, organisée, mardi, au département Histoire de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, ont souligné que cet événement a constitué un tournant décisif dans le parcours de la Guerre de libération nationale.

Le Dr Mohamed Bendjebour, professeur d'histoire à la Faculté des sciences humaines de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, a affirmé lors de cette rencontre, organisée par l'Université en collaboration avec le laboratoire d'histoire de l'Algérie (Sources et Biographies) et le Musée du Moudjahid de la wilaya, que la grève des commerçants algériens, qui a duré huit jours, a marqué

un "tournant majeur" dans le parcours de la Guerre de libération, compte tenu des développements politiques, militaires et diplomatiques qu'elle a engendré.

Il a souligné que cet événement historique a agi comme un référendum à travers lequel le peuple algérien a exprimé son attachement au Front de Libération Nationale (FLN) en tant que représentant légitime et exclusif de ses intérêts.

De plus, en coïncidant avec la mise en avant de la question algérienne à l'Assemblée générale des Nations Unies, il a permis de remporter une victoire politique sur le plan international, en obtenant la reconnaissance de la question algérienne comme relevant des prin-

cipes de la Charte des Nations Unies concernant le droit à l'autodétermination.

Pour sa part, le Dr. Abdelhamid Djelloul, de la même Faculté, a souligné que cette grève faisait partie de la stratégie du FLN pour intensifier la lutte contre le colonialisme français, prouver la capacité des Algériens à s'organiser, augmenter la pression sur l'administration coloniale française et confirmer leur unité autour de la demande d'indépendance.

La grève des commerçants algériens a également contribué à isoler davantage la France, à affaiblir sa capacité à justifier sa présence coloniale et a incité de nombreux pays anti-colonialistes, ainsi que des organisations internationales

Bechar : la grève des 8 jours, une "étape déterminante" dans l'histoire de la Révolution algérienne (Ministre)

Le ministre des Moudjahidines et Ayants-droit, Laïd Rebiga a affirmé, mardi à Bechar, que la grève des 8 jours (28 janvier-4 février 1957) représente des journées historiques ayant constitué une "étape déterminante" dans l'histoire de la glorieuse Révolution algérienne.

"Cette historique grève est venue pour démontrer le soulèvement du peuple algérien contre les pratiques odieuses du colonialisme français qui tentait, de par ses mensonges aux peuples libres du monde, de faire croire que la Révolution du 1er Novembre 1954 représentait des événements épargnés travers les djebels, mechtas, villages et dans le Sahara", a-t-il indiqué dans une allocution prononcée à l'occasion des festivités nationales commémorant le 68e anniversaire de la grève de 8 jours.

S'exprimant en présence de moudjahidine, de membres de la société civile et de citoyens, à la salle de conférence de l'hôtel Grouz, le ministre a soutenu que "pour contrecarrer les odieux mensonges du colonialisme, la direction de la Révolution a généralisé cette action de lutte du peuple à l'ensemble du pays, confirmant ainsi la force et les capacités de mobilisation de la population par la Révolution et l'ancrage populaire de sa direction".

"Cette épopee historique s'est traduite par des succès diplomatiques et médiatiques, à l'exemple de la grande réussite de la Révolution à soumettre la cause algérienne à l'ONU, ce qui a représenté une grande défaite de la politique coloniale de la France, en plus de l'impact très positif qu'a eu cette grève à l'intérieur du pays", a-t-il souligné.

Ceci a permis, a ajouté M. Rebiga, l'ouverture de nouvelles perspectives à la cause légitime du peuple algérien pour sa libération du joug colonial français, et à renforcer ses initiatives de lutte politique et militaire, à travers les villes et villages, en apportant son soutien total à la Révolution et en mettant en échec les plans coloniaux d'isoler le peuple de sa Révolution, a poursuivi le ministre. Auparavant, et en compagnie des autorités de la wilaya et des secrétaires généraux des Organisations nationales des moudjahidines, des enfants de Chouhada et des enfants de moudjahidine, ainsi que de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, respectivement MM.

Hamza Laoufi, Smati Khelifa, Khalfa Mebarek et Badrissi Issam, et de la famille révolutionnaire de la wilaya de Bechar, le membre du Gouvernement a présidé une cérémonie de recueillement au carré des martyrs à Bechar, avant de procéder à l'inauguration d'une exposition mettant en exergue les activités commerciales et d'artisanat et le potentiel économique de la wilaya, organisée par l'Union locale des commerçants et artisans algériens. M. Rebiga a également procédé à la dénomination de la nouvelle polyclinique de la cité des "1.500 Logements AADL" au sud de Bechar au nom du martyr Fernand Iveton (1926-1957), mort guillotiné le 11 Février 1957 à la sinistre prison de Barberousse, pour son combat pour une Algérie libre et indépendante. Le ministre a aussi rendu visite et honoré le moudjahid Mohamed Hamdaoui, à son domicile, en signe de reconnaissance de son combat pour la libération du pays du colonialisme français, et à inspecté les travaux de réalisation d'une fresque murale dédiée à la lutte politique et militaire de la population de la région contre le colonialisme.

comme les Nations Unies à soutenir la cause algérienne, marquant ainsi le début de la fin de la domination coloniale française en Algérie.

Son impact sur l'économie française a également été considérable, selon le même intervenant.

Enfin, le professeur Mohamed Belhadj, chercheur en histoire de l'Algérie moderne à l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, a salué le succès de la grève de huit jours à Oran, tant en ce qui concerne les magasins que dans plusieurs entreprises industrielles et de services, tels que le port d'Oran, l'usine de métallurgie, la municipalité et les transports.

APS

TÉMOIGNE DE LA RÉSILIENCE DES SAHRAOIS PAR LA CULTURE

Documentaire sur la chanteuse sahraouie "Mariem Hassan" (réalisateur)

Projeté au grand festival international du film documentaire, Fipadoc 2025, le documentaire "Mariem Hassan, pour un Sahara libre" témoigne de la résilience des Sahraouis par la culture, affirme à un média français Mohamed Salem Werad, l'un des quatre réalisateurs du collectif qui a consacré dix années à réaliser ce film.

Le but principal de ce documentaire est de "raconter l'histoire de Mariem Hassan et, à travers elle, l'histoire du peuple Sahraoui et sa lutte pour un Sahara occidental libre et indépendant", a-t-il déclaré.

Chanteuse sahraouie légendaire, Mariem Hassan a vécu les tragédies de l'occupation du Sahara occidental dans sa propre famille. Et jusqu'à sa mort dans les camps de réfugiés sahraouis en 2015, elle a chanté contre la colonisation, l'occupation, la guerre, le déplacement des populations ou le mur de la honte de 2.700 kilomètres, érigé par le Maroc.

"Nous avons un slogan : +La culture et la musique au service de la libération+, parce que, pendant la période coloniale espagnole (...) il n'y avait qu'une poignée de personnes qui savaient lire ou écrire. C'était donc une nation avec beaucoup d'analphabètes et une culture orale.

Le seul moyen de faire passer le message était la poésie, les chansons, l'enseignement oral. C'est la musique qui communiquait avec les gens, touchait leur cœur et renforçait leurs convictions quant à la nécessité de se défendre et de lutter pour



la liberté de leur pays", a-t-il expliqué.

Selon Mohamed Salem Werad, les Sahraouis doivent "beaucoup à la musique et aux artistes, en particulier à Mariem Hassan et beaucoup d'autres grands artistes qui ont consacré leur vie, élevé le moral, éduqué et motivé le peuple à poursuivre la lutte pour un Sahara occidental libre et indépendant". Evoquant l'héritage de Mariem

Hassan, le réalisateur du documentaire souligne la nécessité d'en prendre le soin et de le perpétuer.

"Nous devons poursuivre la lutte pour elle, pour la génération précédente et pour la génération à venir, afin de ne pas vivre les mêmes souffrances que Mariem Hassan et les générations précédentes de Sahraouis : l'occupation, l'exil, les mauvais traitements, les meur-

tres, les emprisonnements, mais de construire un Etat qui mérite leurs sacrifices", a-t-il soutenu, relevant que "Mariem Hassan et beaucoup d'autres sont morts avec la conviction que, un jour, le Sahara occidental sera libre". Le réalisateur du documentaire déplore, dans ce contexte, les "barrières qui empêchent les chanteurs sahraouis d'être reconnus ou connus à l'extérieur".

Bien sûr, ce n'est pas l'intérêt de l'Espagne, de la France ou d'autres pays d'avoir des artistes sahraouis et de parler de ces artistes à l'intérieur de leur pays. Car cela conduirait à une discussion sur leur implication et leur soutien inconditionnel à l'occupation marocaine", a-t-il regretté.

Il a rappelé, à ce titre, que le Sahara occidental demeure la dernière colonie en Afrique, parce que des superpuissances "ont décidé de fournir au Maroc le soutien dont il a besoin pour maintenir l'occupation militaire du Sahara occidental et pour continuer à exploiter ses riches ressources naturelles et ses réserves et bien sûr pour fournir des services à ces puissances". "Le Maroc est un Etat qui est prêt à faire le sale boulot pour les pays occidentaux. Par conséquent, ils sont également prêts à fermer les yeux sur ses violations et l'occupation du Sahara...", a-t-il conclu.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
WILAYA DELIGUE BOUSAADA
DAIRA DE KHOUBANA
COMMUNE DE EL HOUAMED
NIF : 09 84 2826 90 78 706.01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément Aux Dispositions De L'article 65 Alinea 2 Et De L'article 82 Du Décret
Présidentiel N° 15-247 Du 16 Septembre 2015, Portant Réglementation Des Marchés Publics
Et Des Délégations De Service Public.

Le Président De L'APC De La Commune D'El Houamed Informe L'ensemble Des
Soumissionnaires Ayant Participe A L'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités
Minimales N° 01/2025 Publie Dans Les Quotidiens Nationaux Le: 05/01/2025 - الوسيط المغاربي - DK
NEWS - Bopom.

De Lavis D'attribution Provisoire D'Opération Relatif Au:
revêtement des routes a agglomération principal roumane

N°	Soumissionnaire	Montant de La Soumission Après la correction en TTC	Total des points de l'offre technique	Délai D'Exécution	Observation
01	SARL EOAT PRHB MSILA Nif 000628056290745	29.963.534,79 DA	100,00	04 Mois	Techniquement Qualifié et Moins Disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de Dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015.

Les soumissionnaires Peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

El houamed le :
Le président de l'APC

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
MATRICULE FISCAL : 098410045091819

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 01 /2025

La commune de SOUK EL KHEMIS lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal pour :
-ACHEVEMENT RESEAU D'ASSAINISSEMENT LOCALITE OULED GUELHAM

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent se rapprocher du Bureau des marchés de la commune Pour retirer le cahier des charges contre paiement de 3.000,00 DA (représentant les frais de reproduction).

Les dossiers de soumissionnés constituent des documents réglementaires suivants.

a) **Dossier de candidature content :**

- 1- Déclaration de candidature (remplie daté dûment signée et visée par le soumissionnaire).
- 2- La déclaration de probité (remplie daté dûment signée et visée par le soumissionnaire).
- 3- Les statuts pour les sociétés
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Copie de registre de commerce.
- 6- Copie du certificat de dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (2024)).
- 7- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie « 02 » et plus « activité principale en hydraulique » .
- 8- Les bilans fiscaux de l'entreprise des trois dernières années approuvés par les services des impôts.
- 9- Liste des moyens humains appuyée par affiliation CNAS de l'année en cours
- 10-Liste des moyens matériels utilisés sur chantier
- 11-extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéance offre technique content :

- Déclaration à souscrire ;
- Cahier des charges (offre technique) dûment rempli, daté, signé et comportant la mention « lu et accepté »;
- miroir technique
- el offre financière content :
- lettre de soumission dûment remplis et signé.
- bordereau des prix unitaire remplis et signé.
- détail quantitatif et estimatif remplis et signé.

Doivent parvenir à M^{me} : Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de SOUK EL KHEMIS Sous triple enveloppe cachetée l'une portant offre technique, la 2^{me} portant offre financière et la 3^{me} portant déclaration de candidature mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention ci-après :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

«AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N° 01 /2025
-ACHEVEMENT RESEAU D'ASSAINISSEMENT LOCALITE OULED GUELHAM

La date de dépôt des offres est fixée au QUINZE (15) jours à 09h30 à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 1

Le soir de son mariage avec la fille d'Ashton Hayes, un conseiller financier riche et estimé, le jeune marié est retrouvé mort au volant d'une voiturette de golf dans une mare du parcours. Elsbeth soupçonne un acte criminel et finit par prouver comment le douteux beau-père s'est débarrassé de son malheureux gendre qui risquait de compromettre ses louches et lucratives affaires. En effet, ce dernier est un homme exigeant, dédaigneux et manipulateur. Il était d'ailleurs très critique au niveau des préparatifs du mariage du jeune couple.

france 2 21:10

Made in France
Saison 1

Tandis qu'Olivier demande à Rita qu'elle quitte son travail chez Valières, Olympé est confrontée à une nouvelle urgence : un incendie a ravagé le lieu du shooting du futur sac Valières, créé par Arane, dont l'unique prototype se trouvait sur place. Par miracle, la personne chargée de la sécurité du sac l'a sauvé. À 24 heures du shooting, Olympé et Paul, chargé de la communication, doivent impérativement trouver un nouveau lieu. Rita suggère de faire appel à la jardinerie d'un ami afin de créer un décor tropical au sein des bureaux de la maison Valières.

france 3 21:10

Secrets d'histoire
Saison 19

L'histoire de Louis XI se déploie dans les châteaux d'Amboise, Plessis-Bourré, Loches et Langeais. Son parcours commence à la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, où son baptême présage une relation complexe avec son père, Charles VII, monarque fragilisé sauvé par Jeanne d'Arc. Une lutte pour le pouvoir s'engage entre l'héritier impatient et le roi vieillissant. Sa réputation de cruauté, alimentée par les ducs de Bourgogne et le peuple, masque une vision politique moderne. La paranoïa guide ses actions, tandis que ses relations avec les femmes oscillent entre stratégie et passion.

CANAL+ 21:07

Football : Ligue des champions Saison 2024



Football : Ligue des champions Saison 2024
Multiplex
Ligue des champions. 8e journée. Multiplex.

M6 21:10

Le tatoueur d'Auschwitz
Saison 1

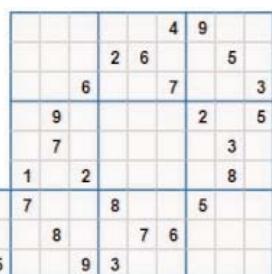
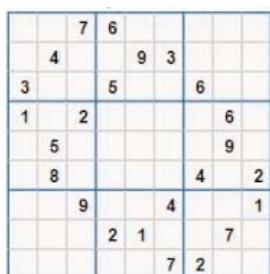
Alors que Pépan a mystérieusement disparu, Lali doit choisir un autre tatoueur qui l'aidera dans sa triste tâche. Son choix se porte sur Léon, un menuisier français dont il apprend bientôt son penchant pour les hommes. En parallèle, Lali multiplie les efforts pour avoir des nouvelles de Gita, gravement malade. Quand il se rend au camp des femmes et la rencontre grâce à l'aide d'une officier allemande, il réalise à quel point elle est affaiblie. Peu de temps après, il convainc le docteur Schumann, un médecin influenza du camp, de lui donner des médicaments.

Jeux

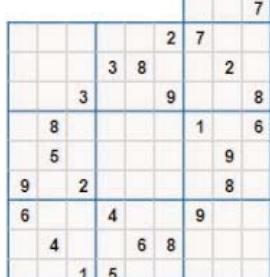
Samouraï-Sudoku N°2431

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

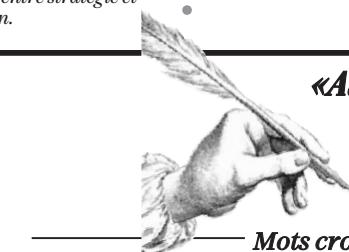
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:



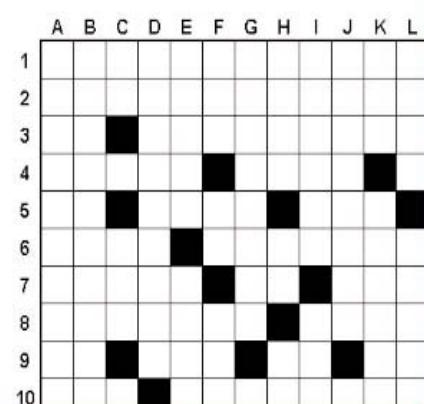
Zenneurs



«Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès.»

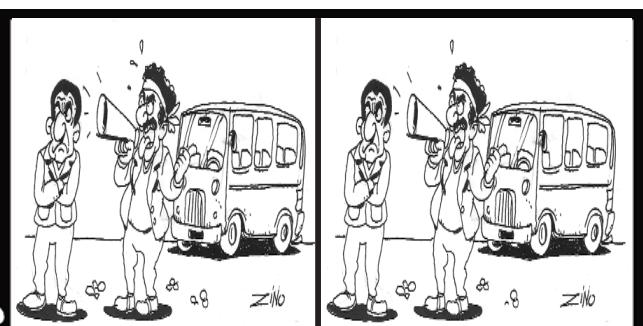
Nelson Mandela

Mots croisés N°2431

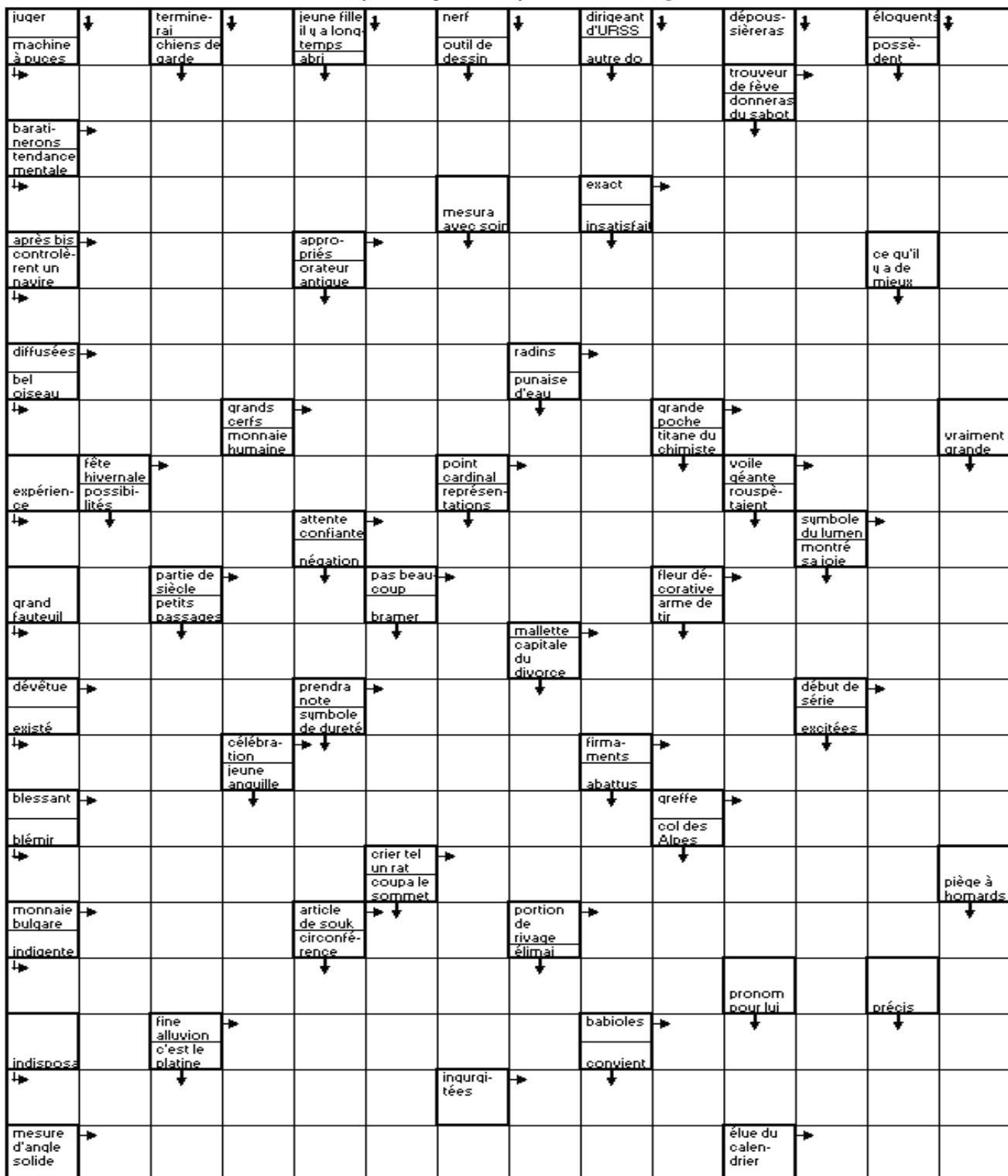


1 - Conséquence d'ictère
2 - Extrait de culture
3 - Négation - Sage
4 - Couper - Disciple de Saint Paul
5 - Fin d'infinitif - Fils de Jacob - Ancienne radio
6 - Uni - Peuple caucasien
7 - Apoplexie - Copulatice - Vallée inondée
8 - Peuple himalayen - Courant d'air
9 - Personnel - Résidu de blutage - Contracté - Titane en chimie
10 - Cardinal - Jetons d'entrée

A - Morale rigoriste
B - Os
C - Vieille note - Vieux indiens
D - Petites herses
E - Vieil espagnol - Point lumineux
F - Monsieur anglais - Indication de cinéma - Animal de bâti
G - Manques de jugement
H - Fourreau - Petit élu - Champion
I - Parcille - Panorama
J - Relatif aux chevaliers
K - Glabres - Stimulée
L - Petits socles - Veuves ardentes

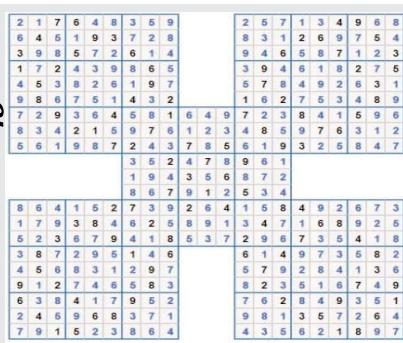


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1131



Solution

Sudoku n°2431



Mots Croisés n°2431

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	J	A	U	N	I	S	S	E	M	E	N	T
2	A	N	T	I	B	I	O	T	I	Q	U	E
3	N	I		V	E	R	T	U	E	U	S	E
4	S	C	I	E	R		T	I	T	E	S	
5	E	R		L	E	V	I	T	S	F		
6	N	O	U	E		O	S	S	E	T		
7	I	C	T	U	S	E	T			R	I	A
8	S	H	E	R	P	A	S	V	E	N	T	
9	M	E		S	O	N	A	U	T	I		
10	E	S	T		T	E	S	S	E	R	E	S

Grille géante n°1131

•	A	•	F	•	D	•	T	•	B	•	B	•	D
•	O	R	D	I	N	A	T	E	U	R	•	R	O
•	I	•	N	•	M	E	T	E	U	•	R	•	I
•	L	•	B	•	I	D	O	•	D	•	J	U	S
•	R	•	A	•	R	I	S	•	O	•	N	•	T
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R
•	A	•	R	•	A	I	S	•	N	•	N	•	R
•	R	•	A	•	R	I	S	•	N	•	N	•	R

HANDBALL - MONDIAL 2025 (U21 - GARÇONS) TIRAGE AU SORT

L'Algérie versée dans la poule D

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U21) a été versée dans la poule D de la 25e édition Championnat du monde 2025 de la catégorie (18-29 juin en Pologne), à l'issue du tirage au sort effectué mardi à Oslo, en marge du Mondial senior qui se déroule en Norvège.

Le Sept national évoluera aux côtés du Portugal, de la Croatie et du vainqueur du Trophée IHF InterContinental, qui se déroulera au Kosovo du 11 au 16 mars prochains.

La Pologne, pays hôte, jouera dans le groupe A, à Plock, en compagnie de la Norvège, de la Slovénie et de l'Uruguay, une compétition difficile pour les hôtes, car seules deux équipes se qualifient pour le tour principal.

L'Allemagne, championne en titre, se retrouvera dans le groupe G à Kielce, aux côtés de deux autres équipes européennes, la Serbie et la Suisse, ainsi que le représentant du continent africain, la Tunisie.

La Hongrie, deuxième de l'édition précédente de la compétition, sera placée dans le groupe B, à Sosnowiec, où elle

affrontera l'Autriche, l'Argentine et le Brésil.

Le groupe F regroupera l'Islande, médaillée de bronze du Championnat du monde junior masculin de l'IHF 2023, qui affrontera la Macédoine du Nord et la Roumanie, ainsi qu'une équipe remplaçante, car la place réservée à la Fédération continentale océanienne de handball n'est pas occupée et l'IHF est en train de trouver une nation de remplacement.

Trois équipes arabes s'affronteront dans le groupe H avec l'Egypte, Bahreïn et l'Arabie saoudite qui défieront l'Espagne.

Un autre groupe difficile semble être le groupe E, avec le Danemark et la France en route vers la confrontation, aux côtés du Maroc et du Mexique.

Le 25e Championnat du



monde junior masculin de l'IHF se déroulera du 18 au 29 juin sur quatre sites - Plock, Sosnowiec, Katowice et Kielce - (Pologne).

Pour rappel, la sélection algérienne (U21) avait validé son

ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant le Maroc (23-20) en match de classement.

La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (29-25).

Championnat du monde junior masculin de l'IHF 2025 – résultats du tirage au sort
 Groupe A (à Plock) : Norvège, Pologne, Slovénie, Uruguay
 Groupe B (à Sosnowiec) : Autriche, Hongrie, Argentine, Brésil
 Groupe C (à Plock) : Suède, Japon, République de Corée, Etats-Unis
 Groupe D (à Sosnowiec) : Portugal, Croatie, Algérie, vainqueur du Trophée IHF InterContinental Groupe E (à Katowice) : Danemark, France, Maroc, Mexique Groupe F (à Katowice) : Islande, Macédoine du Nord, Roumanie, une équipe remplaçante Groupe G (à Kielce) : Allemagne, Tunisie, Serbie, Suisse Groupe H (à Kielce) : Espagne, Egypte, Bahreïn, Arabie saoudite.

JUDO

Championnat régional individuel junior samedi prochain à Arzew



Le Championnat régional de judo individuel junior (filles et garçons) aura lieu, samedi prochain à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne de judo, verra la participation de plus de 250 jeunes athlètes des deux sexes représentant 30 clubs. Les catégories de poids concernées par la compétition sont celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et plus de 78 kg, pour les filles ainsi que celles des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 et + 100 kg pour les garçons.

Les combats seront d'une durée de quatre minutes, avec repêchage au quart de finale, a précisé la même source.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie de poids filles et garçons seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie juniors, individuel et par équipes, prévu du 9 au 12 avril prochain, dont le lieu reste à déterminer.

TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ITF/CAT U18

Les Algériens Chebbou et Ghouli éliminés au 1^{er} tour

Kamyl Chebbou et Nacer Ghouli, deux des cinq jeunes tenismen algériens engagés aux Championnats d'Afrique des moins de 18 ans actuellement en cours en Egypte, ont été éliminés dès leur entrée en lice mardi, après s'être inclinés au premier tour contre le Nigérian Joseph Franklin Jimoh (6-3, 6-3) et la tête de série N4, l'Egyptien Karim Mabrouk 7-6 (5), 6-0. Le troisième représentant algérien chez les garçons, Arris Bahoul, fera son entrée en lice ce mardi après-midi, et la tâche s'annonce difficile pour lui face au Sud-africain Connor Doig, tête de série N2.

Chez les filles, Melissa Rym Benamar Kerfah débutera contre la Tunisienne Chahd Tourkhani, alors que sa compa-



triste Maria Badache a été exemptée du premier tour. En effet, classée tête de série N1, la jeune prodige algérienne débutera directement au deuxième tour contre une marocaine.

La compétition se déroule du 27 janvier au 1er février, sur des courts en terre battue au Caire.

Elle est ouverte uniquement aux juniors (garçons et filles).

Les cinq représentants algériens ont été retenus pour cette compétition sur la base de leur classement international ITF/Junior. Ils sont encadrés en Egypte par l'entraîneur Aida Baira.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (U18 ET U20)

Le ministère des Sports confirme la tenue de la compétition à Oran en juillet

Le ministère des Sports a confirmé la tenue des Championnats d'Afrique 2025 d'athlétisme (U18 et U20) du 14 au 18 juillet 2025 à Oran, avec la participation de plus de 500 athlètes.

La confirmation du ministère des Sports est venue réfuter catégoriquement les allégations et les fausses informations concernant l'organisation de ce Championnat d'Afrique d'athlétisme.

Aussi, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) tiendra son Congrès annuel à Oran les 12 et 13 juillet 2025, soit la veille du coup d'envoi de cette compétition africaine.

RAFFA - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE JUNIORS ET SENIORS

Plus de 50 athlètes dont 20 filles attendus au coup d'envoi



Le premier tour du Championnat national doublettes (juniors / seniors) de Raffa dont le coup d'envoi sera donné, mercredi et qui se poursuivra jusqu'au 1er février, à la salle omnisports de Hraoua (Alger), devra enregistrer la participation de plus de 50 joueurs dont 20 filles, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Ce tour, le premier de cinq autres prévus dans différentes wilayas, est organisé par la Fédération algérienne de Raffa et Billard (FARB) en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Alger et la Ligue algérienne de la discipline (LARB). La présidente de la Ligue algérienne de raffa et billard, Lamia Aissiou a révélé que " ce premier tour du

Championnat national (juniors / seniors) de Raffa sera suivi de cinq autres tours qui seront répartis sur cinq wilayas. Chacun des six tours permettra de qualifier les huit (8) meilleurs athlètes à la phase finale du championnat national et qui à son tour, donnera l'occasion aux entraîneurs nationaux de détecter les meilleurs athlètes pour renforcer les effectifs des équipes nationales en prévision des prochaines échéances internationales".

En marge du premier tour du Championnat national (juniors / seniors) de Raffa, les organisateurs ont prévu d'honorer une des figures emblématiques de la discipline en Algérie, l'ex-président de la FARB pour plusieurs mandats, Abdel-

kader Triaki. Outre les différents postes qu'il a occupés en Algérie, Triaki avait aussi présidé la Confédération africaine de Raffa (CAR), entre 2014 et 2017, tout en étant membre actif à l'union arabe de la discipline. La discipline de Raffa est un sport de boules (tir de rafle), pratiqué en individuel avec 4 boules, et en doublette et triplette avec 2 boules. Les boules sont en matière synthétique et en couleurs.

Concernant les seniors (messieurs), le diamètre de la boule est de 107 mm, et son poids de 920 gr. Pour ce qui est des juniors et des dames, le diamètre de la boule est de 106 mm, et son poids de 900 gr.

CAN 2025 - GROUPE «E»

L'Algérie connaît ses adversaires : Algérie, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Soudan

La sélection nationale de football s'est retrouvée dans le groupe E en compagnie du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale, et le Soudan, lors de la CAN 2025 qui se déroulera aux mois de décembre 2025 et janvier 2026 prochains au Maroc.

Par F. Yanis

L'Algérie connaît désormais ses adversaires lors de la CAN 2025 qui se déroulera au Maroc, aux mois de décembre et janvier prochains 2025, à l'issue du tirage au sort effectué, lundi, 27 janvier 2025 par la Confédération africaine de football (CAF).

Les Verts se sont donc retrouvés dans le groupe E en compagnie du Burkina Faso, du Soudan et de la Guinée équatoriale. Un groupe, à priori, à la portée de Aissa Mandi et ses coéquipiers, qui, faut-il le rappeler, se sont fait éliminés dès le premier tour lors de la précédente CAN. Les Fennecs affronteront, lors du 1er Match, les Soudanais pour leur deuxième rencontre face au Burkina Faso et la dernière rencontre de ce groupe E les fennecs croiseront le fer face à Guinée équatoriale. Ce groupe paraît abordable pour l'équipe nationale, mais la prudence est nécessaire, d'autant que les camarades du capitaine Riad Mahrez ont été contraints de quitter la compétition dès le premier tour lors des deux précédentes éditions de la CAN.

Notons que l'EN bénéficiera en tant que première équipe du groupe d'une stabilité salutaire, elle jouera ses matches dans le même stade et la même ville à sa-



voir au complexe sportif prince héritier Moulay El Hassan, alors que ses trois adversaires vont se déplacer de Casa à Rabat pour l'affronter. La 35ème édition de la CAN 2025.

La Confédération africaine de football a procédé hier soir à Rabat au tirage au sort de cette trente-cinquième édition, qui aura lieu l'hiver prochain au

Maroc. Sur la scène du Théâtre National Mohammed V, les préposés au tirage (Mustapha Hadji, Aliou Cissé, Joseph Yobo et Serge Aurier) n'ont pas eu la main trop lourde pour le pays hôtes. Harki et consorts vont découdre les Malien, Zambie et le Comores pour la deuxième fois de leur histoire en coupe d'Afrique des Nations. Par ailleurs les hommes de

Petkovic vont affronter les deux équipes régulières et accrocheuses (Burkina Faso et Guinée équatoriale) ainsi qu'un Soudan parfois imprévisible, comme lors de l'édition 2023, dans un groupe E plutôt équilibré. Tenant du trophée, la Côte d'Ivoire rejouera un classique continental face au Cameroun dans un groupe F comprenant également le Gabon,

MISE À JOUR DE LA 12^{EME} JOURNÉE DU CHAMPIONNAT LIGUE 1 MOBILIS MCA JSS À 17 H 00 AU STADE DU 5-JUILLET

Le titre du champion d'automne passe par la JSS

Cet après-midi les Verts et jaune du Saoura se déplacent aujourd'hui dans la capitale pour découdre le dauphin le MCA. Pour sortir de la zone rouge, le sursaut d'orgueil est attendu aujourd'hui pour la JS Saoura qui n'arrive pas à relever la tête depuis le début de championnat 2024 / 2025 ligue une Mobilis. La JS Saoura (3e, 16 pts), effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le MC Alger (2e, 24 pts), dans un véritable choc du haut du tableau.

Si les protègent de Khaled Benyahia espèrent de préparer la tête du classement aujourd'hui face à la JS Saoura, les Becharis, qui est mal classée en championnat fera tout son possible de gagner cette rencontre pour passer l'hiver à chaud au cœur de l'emporter pour sortir de la zone rouge, et se relancer ainsi durant la phase retour du championnat ligue une Mobilis.

Aujourd'hui, pour le compte de la 12^e journée du championnat, le Mouloudia d'Alger disputera son match de la 12^e journée contre la Saoura au 5-Juillet aujourd'hui à 17h00. Un rendez-vous que les Vert et Rouge ne doivent pas oublier, surtout

que leur entraîneur Khaled Benyahia ne cesse de leur rappeler qu'ils ne sont pas en vacances, mais qu'une place qualificative est en jeu. Les camarades de Messoussa doivent tout faire pour avoir le dernier mot devant la JSS. Les Becharis qui veulent sortir de la zone rouge cet après-midi face au Mouloudia d'Alger, qui a 16 points, viendra à Alger asséoir sa suprématie, alors que le MCA, dauphin avec 24 points, n'a plus droit à l'erreur.

Il doit tout faire pour avoir le dernier mot. Certes, depuis leurs qualifications en Ligue des champions, le MCA a retrouvé le chemin de la victoire surtout après avoir battu leur voisin les rouge et noir du Soustara, les coéquipiers de Bayazid feront tout glaner les trois points de la victoire et prendre la tête du classement du championnat de ligue une Mobilis mais ils doivent faire attention à cette équipe de Saoura qui se déplace à Alger pour un résultat positif et avancer dans le bon sens. C'est aujourd'hui qu'il faut s'imposer si les Verts et Rouges ne veulent pas gâcher leur saison. Ce qui est sûr, les camarades du défenseur de la JSS

Riyad Akacem donnent l'impression de vouloir mettre fin à la série des défaites et commencer par une victoire cet après-midi au stade du 5 juillet face au Mouloudia ; après leur élimination en coupe d'Algérie face au Read du Kouba les Ghorab et consorts feront tout pour éviter une crise et sortir les griffes devant un dauphin qui veut prendre la tête du leader. En tout cas, c'est un match, comme dit Khaled Benyahia à ses troupes, à 6 points qu'il faut gagner. Un rendez-vous des plus difficiles.

Mais celui qui veut gagner cette rencontre la formation la plus en forme en fera tout pour gagner cette rencontre pour prendre la première place. Il faut que les Vert et jaune de Saoura mettent leurs conflits de côté et se dépassent pour avoir le dernier mot, c'est un match qu'il ne faut pas rater. Car, pour avancer sur le chemin qui va nous sortir de la zone rouge dira l'attaquant Soubaah de la JSS, il faut gagner aujourd'hui face au dauphin pour bien préparer la suite du championnat sur des bons auspices.

F. Yanis

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024- MCA-CRB

Réunion de coordination entre la FAF et les clubs qui animeront la finale du 8 février

La Fédération algérienne de football, dans le cadre de la préparation de la finale de la Supercoupe d'Algérie de 2024, prévue le 8 février (18h00) au stade du 5-Juillet, a tenu une réunion de coordination avec les directions des deux clubs qui animeront cette rencontre : le MC Alger (champion sortant) et le CR Belouizdad (détenteur de la Coupe). Egalement présents à cette rencontre, organisée dimanche au siège de la Fédération à Dely Brahim, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, le secrétaire général de la Ligue de football professionnel, Mourad Boussafour, ainsi que des représentants de l'Office du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (OCO), de la DGSN et de la Protection Civile.

«Les discussions ont porté sur des aspects essentiels de l'événement, tels que la vente des billets et les différentes me-

sures organisationnelles, qui assureront le bon déroulement de la rencontre» a précisé la FAF dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. Pour rappel, une réunion entre la LFP et les clubs concernés par cette finale de la Supercoupe d'Algérie s'était tenue mardi dernier, au siège de la Ligue de football professionnel (LFP). Cette réunion a été présidée par Mohamed El Amine Mesloug, chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel, accompagné de Mourad Bousafour, son Secrétaire général. Etaient également présents des représentants du sponsor exclusif, «Mobilis», ainsi que de l'Établissement Public de Télévision (EPTV) de l'Office du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf. La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie a été disputée en 2020 et c'est le CR Belouizdad qui l'avait remportée devant l'USM Alger (2-1).

de retour en phase finale, et le Mozambique, séduisant offensivement l'an passé. Nation la plus titrée avec sept sacres, l'Egypte devra se défaire de l'Afrique du Sud, médaillée de bronze en Côte d'Ivoire, ainsi que de l'Angola et du Zimbabwe. Finaliste sortant, le Nigeria aura pour principal adversaire la Tunisie, qui l'avait éliminé en 2021 au stade des huitièmes de finale, et croisera le fer avec l'Ouganda et la Tanzanie, coorganisateurs de la 36e édition (2027).

Le Sénégal, en reconquête sous les ordres de Pape Thia, devra se méfier de la RD Congo, demi-finaliste de la dernière édition, et des revenants béninois et botswanais. Désirouse, elle aussi de rachat après deux phases finales ratées. La trente-cinquième édition de la CAN se tiendra du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Cette dernière se tiendra dans des villes de Rabat, Casablanca, Agadir, Marrakech, Fès et Tanger.»

Chacune d'entre elles aura un stade, à l'exception de Rabat, la capitale du pays, qui en abritera quatre : le complexe sportif Moulay-Abdellah (69.500 places), son stade annexe (21.000 places), le stade Al-Barid (18.000 places) et le complexe sportif Moulay El Hassan (18.000 places).

F. Y.

Bertrand Traoré (Burkina Faso) : «C'est un tirage assez équilibré pour nous»



Le capitaine de la sélection nationale du Burkina Faso Bertrand Traoré, a estimé lundi soir, que le tirage au sort de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 de football, est «assez équilibré» pour les Étalons. Logé dans la poule E, le Burkina Faso est en compagnie de l'Algérie, la Guinée équatoriale et le Soudan pour la phase finale de la CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

«C'est un tirage assez équilibré pour nous. On a un groupe où il va falloir encore rester sérieux et se battre pour se qualifier.

C'est à nous d'arriver à cette CAN 2025, prêts à tous les niveaux pour pouvoir aller chercher nos objectifs», a réagi le joueur de l'Ajax Amsterdam, sur la télévision nationale du Burkina Faso. Le Burkina Faso entamera le tournoi contre la Guinée équatoriale le 24 décembre 2025 avant de croiser le fer face à l'Algérie, le dimanche 28 décembre, dans ce qui sera le choc du groupe E. Les Étalons boucleront la phase de poules contre le Soudan le 31 décembre. Lors de la précédente édition de la CAN 2023 disputée en Côte d'Ivoire, les sélections algérienne et burkinabé avaient fait match nul (2-2) en phase de poules.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale.

APS

LNFA (AG ÉLECTIVE) Kharchi seul candidat à la présidence

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé lundi soir que la commission électorale avait retenu le nom d'Ahmed Kharchi, en tant qu'unique candidat à la présidence de l'instance, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE), prévue le mardi 4 février prochain à Alger.

"A l'issue de l'examen ce lundi 27 janvier 2025, des dossiers de candidatures par la Commission électorale présidée par Djadoune Abderrahmane, a retenu le dossier du candidat Ahmed Kharchi", précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel.

Pour rappel, la présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "Violation des lois et

règlements en vigueur." Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

Candidat à la présidence de la LNFA : Ahmed Kharchi. Candidats au Collège des représentants de la FAF "Experts" : Youcef Etoumi Tayeb, Kouider Seghier. Candidats au Collège des représentants de clubs : Rachid Moulay (MC Saïda), Réda Bedjadj (Olympique Magrane), Mourad Hadjadj (IRB Ouardia).



COUPE DU MONDE 2026 (PRÉPARATION) 32 arbitres participent à un séminaire de la FIFA à Dubaï

Trente-deux (32) arbitres dont deux algériens, Mustapha Ghorbal et Youcef Gamouh, participent du 27 au 31 janvier 2025 à Dubaï, à un séminaire pour les arbitres des confédérations de l'AFC, la CAF et l'OFC, en vue de la prochaine Coupe du monde de football, prévue du 11 juin au 19 juillet 2026, au Canada, Etats-Unis et Mexique.

Outre les deux arbitres algériens, le continent africain est représenté au séminaire de la Fifa à Dubaï, par treize autres directeurs de jeu.

Les 15 referees africains sont candidats pour officier lors du mondial des clubs 2025 aux Etats-Unis et à la Coupe du monde 2026.

Le séminaire est dirigé par l'Italien Pierluigi Collina, président



de la Commission des arbitres de la Fifa, et le Suisse Massimo Busacca, directeur de l'arbitrage, et en présence de nombreux experts et conférenciers.

Le programme du

séminaire comprend de nombreuses conférences théoriques et pratiques, et des tests sur des cas d'arbitrage, en mettant l'accent sur les aspects techniques et physiques.

La Fédération internationale de football compte organiser dans les prochains mois, des séminaires pour les arbitres de l'UEFA, ainsi qu'un pour la CONMEBOL et la CONCACAF.

La liste des arbitres africains participant au séminaire de Dubaï :
Mustapha Ghorbal (Algérie), Youcef Gamouh (Algérie), Omar Abdelkadir (Somalie), Pierre Atcho (Gabon), Dahane Beida (Mauritanie), Mutaz Ibrahim (Libye), Mahmoud Ismail (Soudan), Al Hadi Mahamat (Tchad), Mohamed Marouf (Egypte), Amine Mohamed (Egypte), Jean-Jacques Ndala (Congo), Issa Sy (Sénégal), Abongile Tom (Afrique du Sud), Tanguy Mebiane (Gabon) et Jalal Jayed (Maroc).

CHAMPIONNAT D'ITALIE (TRANSFERTS) Le défenseur portugais Renato Veiga débarque à la Juventus

La Juventus Turin, le club le plus titré du football italien a annoncé mardi le recrutement du défenseur portugais Renato Veiga, sous forme d'un prêt en provenance du club londonien de Chelsea, et sans obligation d'achat.

"Le montant de l'opération pour Renato Da Palma Veiga est de 3,8 millions d'euros", a détaillé la Juve dans un bref communiqué, diffusé lundi soir sur son site officiel.

Agé de 21 ans, ce jeune défenseur central avait rejoint Chelsea l'été dernier en provenance du FC Bâle pour 14 millions d'euros. Mais depuis son arrivée à Londres, il n'a fait que six apparitions avec les Blues en Championnat d'Angleterre.

Le Portugais est la troisième recrue de la Juventus pendant ce mercato hivernal, après l'attaquant français Randal Kolo



Muanji, prêté par le Paris Saint-Germain, et un autre défenseur portugais, Alberto Costa, arrivé pour 12,5 millions d'euros du Victoria Guimaraes.

La Juventus s'est séparé lundi de Danilo, longtemps capitaine et défenseur central des Bianconeri, dont le contrat a été résilié pour qu'il puisse rebondir à priori au Brésil, à Fla-

mengo. La Juve, dont la défense a été affaiblie par la grave blessure et fin de saison de Gleison Bremer, est 5e du Championnat d'Italie, à seize points du leader Naples. Elle est cependant bien partie pour participer aux barrages pour les 8e de finale de la C1 avec ses douze points (17e), avant d'affronter Benfica mercredi (21h00).

LIQUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 16E J) Victoire du RC Arbaâ devant l'US Béchar Djedid (3-2)



Le RC Arbaâ s'est imposé devant l'US Béchar Djedid sur le score de 3 à 2 mi-temps (2-1), lundi en clôture de la 16e journée du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur.

A la faveur de cette précieuse victoire, le RC Arbaâ (20 pts) fait un bon de trois places rejoignant son adversaire du jour, l'US Bechar Djedid, le SKAF Khemis Miliana et le CR Témouchent au neuvième

rang (9e) du classement. Les autres rencontres de la 16e journée, disputées vendredi et dimanche, ont été marquées par les succès du leader l'ES Ben Aknoun et de son dauphin le RC Kouba, respectivement, devant l'ES El Biar (1-0) et le NA Hussein-Dey (2-1).

Décidée à maintenir la concurrence à bonne distance dans la course à l'accession, l'Etoile conserve donc ses cinq points d'avance sur le Raed.

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 16e journée de L2, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi, dimanche et lundi :

Vendredi :

SC Mecheria - WA Mostaganem	1-2
CR Témouchent - MCB Oued Sly	2-0
GC Mascara - JSM Tiaret	3-0
SKAF Khemis-Miliana - MC Saïda	1-0
ESM Koléa - ASM Oran	2-0

Dimanche :

NA Hussein-Dey - RC Kouba	1-2
JS El-Biar - ES Ben Aknoun	0-1

Lundi :

RC Arbaâ - US Béchar Djedid	3-2
-----------------------------	-----

Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	38	16
2). RC Kouba	33	16
3). JS El-Biar	23	16
4). ASM Oran	23	16
5). JSM Tiaret	23	16
6). WA Mostaganem	23	16
7). NA Hussein Dey	22	16
8). GC Mascara	21	16
9). US Bechar Djedid	20	16
10). SKAF Khemis	20	16
11). CR Témouchent	20	16
12). RC Arbaâ	20	16
13). MC Saïda	19	16
14). ESM Koléa	18	16
15). MCB Oued Sly	13	16
16). SC Mecheria	7	16

APS

MAN UTD LA ROMA SE RENSEIGNE POUR CASEMIRO

Non retenu par Manchester United, le milieu de terrain Casemiro (32 ans, 22 matches et 3 buts toutes compétitions cette saison) pourrait rebondir en Italie. En effet, l'AS Roma s'est renseignée sur la situation du Brésilien, indique Sky Italia. Le club italien songe à l'ancien joueur pour compenser un possible départ de Leandro Paredes, qui fait l'objet d'un intérêt de Boca Juniors.

REAL MADRID

L'ARABIE SAOUDITE NE LÂCHE PAS VINICIUS

L'Arabie Saoudite n'a pas abandonné l'idée de faire venir Vinicius Jr (24 ans, 27 matches et 17 buts toutes compétitions cette saison). Selon les informations du quotidien AS, l'attaquant du Real Madrid pourrait faire l'objet d'une offre record. En effet, un club saoudien serait prêt à proposer 300 millions d'euros à la Maison Blanche pour le transfert du Brésilien. Ce dernier pourrait toucher un salaire annuel de 200 millions d'euros s'il choisissait de jouer en Saudi Pro League. Suffisant pour lui donner envie de quitter la capitale espagnole ? Pas sûr.

AL-HILAL NEYMAR A RÉSILIÉ SON CONTRAT

L'aventure saoudienne prend fin pour Neymar (32 ans). Dans un communiqué, Al-Hilal a annoncé que "le club et Neymar ont convenu de mettre fin à la relation contractuelle d'un commun accord". L'attaquant brésilien, arrivé en 2023 pour 90 millions d'euros en provenance du PSG, était lié à la formation de Saudi Pro League jusqu'en juin prochain.

En un an et demi en Arabie Saoudite, l'Auriverde n'aura disputé que sept matches pour un but et deux passes décisives. Victime d'une grave blessure au genou gauche puis à nouveau écarté des terrains par une déchirure à l'ischio-jambier, il n'aura jamais eu l'occasion d'enchaîner les rencontres.

L'ancien Barcelonais et Parisien est désormais attendu à Santos, son club formateur.



JUVENTUS DES CONTACTS AVEC XAVI

Seulement 5e de Serie A, Thiago Motta peut s'interroger sur son avenir à la Juventus Turin. Deux jours après la défaite contre Naples (1-2), L'Equipe révèle que la direction turinoise a pris contact avec Xavi, un entraîneur libre depuis son départ du FC Barcelone en juin dernier. Si le club italien laisse entendre qu'il ne s'agit que d'une logique pour prendre le pouls sur le marché des entraîneurs, il s'agit tout de même d'un signal inquiétant pour le futur de Motta sur le banc des Bianconeri.

GENOA BALOTELLI, C'EST DÉJÀ FINI

Arrivé fin octobre 2024 au Genoa, Mario Balotelli (34 ans, 6 apparitions en Serie A cette saison) devrait déjà quitter le club ligurien.

Selon La Gazzetta dello Sport ce mardi, l'actuel 12e de Serie A cherche à se séparer de l'attaquant international italien, dont le contrat court jusqu'au terme de l'exercice. Les Grifone espèrent trouver une solution lors des derniers jours du mercato d'hiver.

BARCELONE GARCIA BIEN PARTI POUR RESTER

Encore une fois titulaire avec le FC Barcelone lors de la gifle infligée à Valence (7-1) dimanche en Liga, Eric Garcia (24 ans, 12 apparitions en Liga cette saison) va bien rester chez les Blaugrana cet hiver. Le défenseur central, pourtant sur le point de se mettre d'accord avec Côme en début de mercato, a finalement été convaincu et retenu par son entraîneur Hansi Flick.

"Je veux qu'il reste. Il nous apporte beaucoup de stabilité et il peut jouer à différents postes en défense. Nous avons encore vu aujourd'hui à quel point il est bon", a souligné le technicien allemand en conférence de presse après ce large succès.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président du Mouvement El Bina

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le président du Mouvement El-Bina, M. Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

ALGÉRIE - QATAR

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdulkadir Ali Al-Naama, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée au Palais du Gouvernement, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, précise le communiqué. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner l'état des relations de coo-

pération entre les deux pays, souligne la même source, ajoutant que ces relations connaissent une "importante dynamique" dans tous les domaines de coopération.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement du partenariat économique bilatéral, notamment en ce qui concerne les projets d'investissement communs, soulignant l'importance d'accélérer leur mise en œuvre et de

réunir toutes les conditions nécessaires à leur concrétisation, dans le cadre d'une vision stratégique au service de leurs intérêts communs et permettant de valoriser leurs capacités considérables, conformément à la volonté politique commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani".

ALGÉRIE - ETATS UNIS

M. Attaf reçoit un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, M. Marco Rubio, indique un communiqué du ministère.

"A cette occasion, M. Attaf a réitéré ses félicitations à son homologue américain suite à sa nomination à la tête du Département d'Etat américain. Les deux parties ont salué la dynamique positive que connaissent les relations algéro-américaines et sont convenues de joindre leurs efforts pour renforcer la coopération bilatérale dans les domaines prio-

ritaires tels que la défense, l'énergie, l'agriculture et les sciences et technologies", lit-on dans le communiqué.

Sur le plan du multilatéralisme international, les deux ministres ont "évoqué les développements de la situation au Moyen-Orient, soulignant leur engagement à poursuivre la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de consolider et de prérenforcer l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, mais aussi à accompagner les frères en Syrie et au Liban pour réaliser la sécurité et la stabilité et préserver leur souveraineté et leur unité nationale", selon la même source.

ALGÉRIE - RUSSIE

Réunion préparatoire de la 12^e session de la Commission intergouvernementale mixte de coopération économique, commerciale, scientifique et technique

Les travaux de la réunion d'experts préparatoire de la 12^e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, prévue jeudi prochain, sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, et du vice-Premier ministre russe, M. Dmitry Patrushev, ont débuté mardi à Alger. L'ouverture de cette réunion préparatoire a été coprésidée par le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Toufik Djouama, et le directeur du Département du développement de la coopération bilatérale au ministère du Développement économique de la Fédération de Russie, M. Pavel Kalychev, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Boumediène Guennad, du chargé d'affaires à l'ambassade de Russie, M. Alexey Kotcheshkov, ainsi que de cadres et d'experts représentant divers départements ministériels, organismes et entreprises des deux parties.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, M. Djouama a indiqué que cette session s'inscrivait dans le cadre du "renforcement du dialogue et de la concertation de haut niveau entre les deux pays, de la consolidation du cadre de coopération bilatérale et du raffermissement des liens entre les entreprises algériennes et russes". L'organisation de cette rencontre intervient dans "un contexte bilatéral très positif caractérisé par une dynamique ascendante dans les relations bilatérales, à travers les mesures importantes prises ces dernières années par l'Algérie et la Russie, grâce à notre engagement commun à raffermir nos relations bilatérales prometteuses, sous la conduite des Présidents Abdelmadjid Tebboune et Vladimir Poutine", a-t-il souligné.

Cette session représente une "nouvelle opportunité pour consolider les fondements de la coopération bilatérale et approfondir la coopération économique et technique dans plusieurs domaines d'intérêt commun", a ajouté M. Djouama.

Il a, par là même, rappeler la Déclaration de partenariat stratégique approfondi signée par les présidents des deux pays, lors de la visite officielle effectuée, en juin 2023 en Russie, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, laquelle, a-t-il dit, a "insufflé un nouvel élan aux relations bilatérales, leur conférant une dimension stratégique plus profonde".

Partant de cette volonté ancrée d'établir un partenariat mutuellement bénéfique, M. Djouama a invité les entreprises russes à investir en Algérie et à tirer parti des oppor-

tunités qu'offre la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que des mesures incitatives prises par les autorités afin d'encourager les investissements étrangers directs, soulignant que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine fait du pays "une porte d'entrée idéale pour le marché africain".

De son côté, le directeur du Département du développement de la coopération bilatérale au ministère russe du Développement économique, M. Pavel Kalychev, a réaffirmé la volonté de son pays "d'approfondir la coopération bilatérale et d'étendre les domaines du partenariat avec l'Algérie à plusieurs secteurs économiques, scientifiques et culturels", rappelant que "l'Algérie est l'un des principaux partenaires de la Russie et un pays important en Afrique".

Il a également fait état d'"importantes opportunités pour élargir le dialogue et la coopération avec l'Algérie", mettant en avant l'intérêt que portent les entreprises russes à l'investissement en Algérie et à la signature d'autres accords dans plusieurs domaines économiques afin d'augmenter le volume des échanges entre les deux pays".

Le responsable russe a en outre souligné l'importance de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre les universités russes et algériennes, précisant que son pays était disposé à étendre cette coopération à travers des accords entre les universités pour accueillir des étudiants et des chercheurs.

Les participants à cette réunion préparatoire se pencheront, deux jours durant, sur l'évaluation de la mise en œuvre des décisions issues de la 11^e session de la Commission mixte tenue à Moscou les 25 et 26 octobre 2023.

Des groupes de travail seront formés pour examiner et discuter de plusieurs dossiers et propositions de coopération et de partenariat, ainsi que des moyens de renforcer et de diversifier cette coopération.

Les deux parties œuvrent à renforcer les relations de coopération et de partenariat et les investissements bilatéraux dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, du commerce, de l'industrie, de l'énergie et des mines, des finances, des transports, des travaux publics et des infrastructures, de l'habitat et de l'urbanisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'éducation, de la poste et des télécommunications, de la santé, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que de l'environnement.

Les travaux de cette session seront sanctionnés par la signature d'un procès-verbal définissant une feuille de route commune pour la coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre les deux pays.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Mauritanie

Le gouvernement de Mauritanie a donné son agrément à la nomination de M. Amine Sid en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République islamique de Mauritanie, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Le ministère de la Jeunesse participe au Caire à la 2^e réunion du comité de pilotage et de suivi du Cadre régional pour les Etats arabes

Le ministère de la Jeunesse, prendra part, mercredi et jeudi au Caire, aux travaux de la 2^e réunion du Comité de pilotage et de suivi du Cadre régional pour les Etats arabes (2023-2028), indique mardi, un communiqué du ministère.

Charge par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, le directeur de la Coopération, Dahmane Adimi, prendra part aux travaux de la 2^e réunion du Comité de pilotage et de suivi du Cadre régional pour les Etats arabes (2023-2028), prévus les 29 et 30 Janvier au Caire, et ce à l'invitation du Bureau des affaires juridiques au Secrétariat général de la Ligue Arabe et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)", lit-on dans le communiqué.

Cette réunion intervient dans le cadre de l'évaluation périodique des activités et des projets mis en œuvre au titre du Cadre régional et de la préparation des programmes et des projets communs entre les pays arabes et l'ONUDC "pour être au diapason des mutations mondiales effrénées, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé, la corruption, la criminalité financière, et la drogue, conformément aux agendas des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour l'année 2030", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - CHINE

Une délégation de touristes chinois arrive en Algérie

Un délégué de touristes chinois, composée de 50 touristes, est arrivée, lundi en début d'après-midi à Alger, pour découvrir la destination touristique Algérie, et ce, dans le cadre de la coopération entre les deux pays pour promouvoir la destination touristique Algérie.

La délégation de touristes a été reçue à l'aéroport international Houari Boumediene par le secrétaire général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Rachid Bennacer, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli.

A cette occasion, M. Bennacer a expliqué que cette initiative était "le fruit des efforts de coopération entre les deux pays" et vise à "promouvoir la destination touristique Algérie, dans le cadre de la concrétisation du mémorandum d'entente signé par les deux pays en 2018".

Il a rappelé que cette délégation "effectuera une visite touristique dans les wilayas d'Alger, Tipasa, Sétif, Batna, Constantine et Djelfa, afin de découvrir le patrimoine touristique et les ressources naturelles dont régit l'Algérie".

De son côté, l'ambassadeur de Chine s'est réjoui de la présence des touristes chinois en Algérie, soulignant que cette initiative "confirme la solidité des relations historiques et de la confiance mutuelle entre les deux pays".

"D'autres délégations de touristes chinois arriveront successivement en Algérie dans les prochains jours", a-t-il ajouté. Les touristes chinois ont été chaleureusement accueillis à leur arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, accompagnés de musique traditionnelle et de danses folkloriques mettant en valeur la diversité culturelle de l'Algérie.

APS